

**GRAVE PENURIE D'EAU
À TIZI-OUZOU**

**LA KABYLIE
A SOIF !**

page 9



DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN

**7 INCENDIES DANS
DES BASES
PÉTROLIÈRES
À HASSI-MESSAOU**

page 4

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1644 | Mercredi 8 août 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CEDEAO, SAHEL ET BURKINA FASO



**«GUERRE»
DE
POSITIONS
AUTOUR
DU MALI**

page 5

LES SYNDICATS AUTONOMES MENACENT DE GRÈVE

UNE RENTRÉE SOCIALE MOUVEMENTÉE ?

page 3



**Promo RAMADHAN
Internet sur ton mobile**

Composez gratuitement *151#

Promotion valable du 03 au 20/08 pour les clients Nedjma Plus. Forfait de 15 Mo valable jusqu'à minuit.
Plus d'informations : 0550 000 333

20 DA par jour
50 DA par jour



Internet



www.nedjma.dz YouTube f NEDJMA

MIDI 1319



1.233

hectares (ha) de forêts ont été ravagés par des incendies enregistrés du 2 au 6 août à travers le pays.

2.800

logements, tous segments confondus, seront attribués dans la wilaya d'El tarf aussitôt après la fin du Ramadhan.

7.900

arbres fruitiers, notamment des oliviers, ont été détruits par les flammes durant le mois de juillet écoulé dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le projet de la nouvelle loi sur le travail avance

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a indiqué lundi à Blida que le projet de la nouvelle loi sur le travail "est à un stade avancé" dans son élaboration.

S'exprimant à la clôture de l'université d'été du Parti des travailleurs (PT), le SG de l'UGTA a affirmé, au sujet de ce projet de loi, que "tout ce qui se dit actuellement dans la presse n'est qu'une tentative de sa décrédibilisation".

"La commission en charge de l'élaboration de ce texte de loi a arrêté ses travaux depuis six mois", a-t-il fait savoir sans en préciser les causes, avant d'indiquer qu'il a été notamment fait appel à l'expérience du Bureau international du travail (BIT) pour son élaboration, estimant que "la prise en



charge de ce dossier "lourd" nécessite du temps et une grande expérience".

Rappelant les acquis réalisés par l'Algérie en matière de législation du travail, M. Sidi Saïd a souligné que l'UGTA "refuse un projet de loi fondé sur la précarité de l'emploi".

Répondant à des militants du PT, le SG de l'UGTA, a fait état, par ailleurs, d'une "prochaine application du salaire national minimal garanti (SNMG) au personnel des corps communs, comptant quelque 650.000 fonctionnaires.

Avec l'application de cette mesure, objet actuellement de procédures techniques et d'évaluations financières, "un agent des corps communs percevra un salaire mensuel de 18.000 DA contre 9.000 actuellement", a-t-il affirmé

Un éléphant se désaltère dans une piscine



Quand cet éléphant a soif, il cherche la piscine la plus proche pour se désaltérer. Le fait qu'il y ait quelque un dans l'eau ne semble pas lui poser problème.

Cet éléphant confond régulièrement les piscines avec une mare d'eau. Cette piscine est sans doute installée trop près de la savane et manque de protection pour permettre à un éléphant de s'approcher si près des habitations. L'animal ne semble pas prendre en compte le fait que le propriétaire de la maison soit en train de se prélasser dans sa piscine. L'animal vient naturellement se poser au bord de la structure et commence à boire tranquillement. Sans doute surpris par cette visite inattendue, le propriétaire n'ose pas sortir de l'eau. Il regarde donc l'éléphant qui est tout simplement en train de vider sa piscine. Vivre près de la nature comporte bien-sûr bon nombres d'avantages, mais il n'est pas sûr que se retrouver face à un éléphant dans sa piscine en fasse partie. Le propriétaire a tout de même eu de la chance que l'animal n'ait pas eu envie de le rejoindre au fond de l'eau.

Ouverture nocturne des bureaux de poste du 8 au 16 août

Les bureaux de poste seront ouverts de 21h à minuit du 8 au 16 août afin d'atténuer la pression dans les établissements postaux et satisfaire la clientèle à l'approche de la fête de l'Aïd el-Fitr, a indiqué lundi la direction générale d'Algérie Poste dans un communiqué. "A l'approche de chaque fête religieuse, un regain d'activités est enregistré au niveau des établissements postaux engendré par le décalage du planning des



virements de salaires suite aux nombreuses demandes formulées par les organismes, les entreprises et la Caisse nationale des retraites (CNR) pour avancer le versement des salaires et pensions", a expliqué Algérie Poste. Prévoyant ce genre de situation, l'entreprise a décidé l'ouverture nocturne des bureaux de poste afin de permettre à ses clients de faire face aux dépenses générées à cette occasion.

Une nouvelle société va remplacer la Neal

Le groupe Sonelgaz va créer une nouvelle entreprise qui aura pour mission le développement du programme national des énergies renouvelables, ouvrant la voie à l'absorption de la "New Energy Algeria" (Neal), a annoncé lundi à Alger le P-dg de Sonelgaz, Noureddine Boutarfa. "Nous allons scinder la société de production d'électricité (SPE) en une autre société qui sera chargée des énergies renouvelable et des réseaux isolés du sud", a-t-il déclaré lors du Forum du quotidien Liberté. Nous allons créer une grande entreprise, qui probablement absorbera Neal", a-t-il ajouté. M. Boutarfa a confirmé la rumeur sur la dissolution de Neal, une joint venture entre Sonatrach, Sonelgaz et le groupe privé de l'agroalimentaire SIM, qui a concrétisé le projet de la centrale solaire de Hassi R'mel. La nouvelle société sera chargée du développement du programme des énergies renouvelables, et sera également propriétaire de ses actifs à l'opposé de Neal, qui n'en disposait pas,



a-t-il fait savoir. Selon le dirigeant de Sonelgaz, ni la SPE, ni la Neal ne sont en mesure de développer le mégaprojet des énergies renouvelable. La SPE est déjà chargée de la production de l'électricité

conventionnelle avec 40% des parts de marché, alors que la Neal n'a pas de savoir-faire en matière d'exploitation, d'entretien et de développement des réseaux.

A 90 ans, il saute encore à la perche !

William Bell est un homme de 90 ans hors du commun. Malgré son âge, il continue de pratiquer sa passion à savoir le saut à la perche, un des sports les plus exigeants du monde ! Devant les caméras, il a ainsi voulu battre un nouveau record du monde. William Bell fait partie d'une espèce rare, celle qui se moque du temps et de l'âge. En effet, à 90 ans, cet Américain continue de pratiquer sa passion toutes les semaines, à savoir le saut à la perche. Un sport complet qui demande des bonnes jambes, des bons abdos, de la force dans les bras et bien sûr une certaine agilité !

Sous les yeux d'une poignée de spectateurs et d'une équipe de journalistes, William Bell a décidé de réaliser un saut à 2m18 soit un record dans cette catégorie d'âge, explique le Telegraph. Un simple "okay" pour s'encourager et le vieil homme commence un sprint perche en main et passe la barre de justesse sans la faire tomber. Le public présent dans cet entrepôt sans âge félicite chaleureusement sa performance. William Bell détient le record dans la catégorie 75-79 ans, 80-84 ans et 85-89 ans ! A noter que le saut à la perche fait partie de la famille Bell puisque son fils, Earl Bell, a décroché la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984 ! Depuis, le fiston a ouvert un centre de formation dédié à ce sport, et William y vient chaque semaine faire deux ou trois sauts pour garder la forme.

D
I
X
I
T

Mohamed Benmeradi :

« Les entreprises chinoises doivent accélérer la réalisation de projets en Algérie, notamment dans les secteurs du ciment et de l'électroménager (...) j'invite les entreprises chinoises à accélérer la réalisation des deux projets importants, du ciment à Relizane et de l'électroménager à Bordj Bou-Arredj. Ces projets constitueront un exemple réel de partenariats gagnant-gagnant dans d'autres filières notamment l'électronique. Nous encourageons dans ce sens les entreprises chinoises à développer leurs projets industriels en Algérie dans l'intérêt des deux parties ».

MENACE DE GRÈVE DES SYNDICATS AUTONOMES

Vers une rentrée sociale mouvementée ?

Plusieurs syndicats autonomes représentant les travailleurs de certains secteurs d'activité brandissent déjà la menace de déclencher des mouvements de débrayage à la prochaine rentrée sociale. Une échéance qui risque, encore une fois, d'être marquée, comme de coutume ces dernières années, par l'instabilité et la colère, les syndicats estimant que leurs doléances n'ont pas été prises en charge par les pouvoirs publics. Le Syndicat national des corps communs de l'éducation et des ouvriers professionnels (SNCCOP) a, dans une lettre adressée au Premier ministre et au Directeur général de la Fonction publique (DGFP), annoncé qu'il compte entamer des mouvements de protestation si la situation actuelle perdure.

PAR AHMED HANICHE

Ce syndicat représentant près de 700 000 fonctionnaires estime que la grève demeure le dernier recours face à l'attitude du gouvernement qui ne cesse d'ignorer ses revendications légitimes. Les travailleurs des corps communs veulent ainsi se faire entendre, eux qui sont, il faut le reconnaître, lésés dans le cadre de la nouvelle grille de salaires de la fonction publique. Le SNCCOP appelle notamment à lever les ambiguïtés qui marquent les paramètres d'augmentation salariale au profit des travailleurs. «Actuellement, il y a des travailleurs qui ont bénéficié de hausses de salaire d'un taux avoisinant les 40%, alors que chez d'autres cela ne dépasse pas les 25%», affirment des syndicalistes interrogés sur cette question, ajoutant que cette forme de ségrégation pousse les employés à négliger leur devoir professionnel, ce qui entraîne une dégradation de leurs performances. Il est à rappeler que le SNCCOP avait déjà observé plusieurs mouvements de grève et des sit-in depuis septembre 2011, revendiquant la révision de leur statut particulier et le système indemni-



Des grèves qui se suivent et se ressemblent.

taire. Les secteurs de la santé publique, de l'éducation nationale, des transports et de l'enseignement supérieur risquent de connaître le même sort. Les syndicats autonomes de ces secteurs ont déjà annoncé la couleur ces derniers mois, allant

jusqu'à menacer de grèves illimitées si leurs doléances socioprofessionnelles ne sont pas satisfaites entièrement par les autorités. Les questions de revalorisation des salaires et des régimes indemnitaires, les statuts particuliers, le droit à la forma-

tion continue, les départs à la retraite etc... constituent les principales revendications des syndicats. Si certains ministères continuent d'être gérés par intérim, en raison de la non-nomination d'un nouveau gouvernement par le président de la République, la rentrée risque d'être encore «plus chaude», estiment les syndicats. Une attitude exprimée ouvertement par le secrétaire général du Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (Snapap), Belkacem Felfoul, lors de son congrès national tenu en juin dernier à Zéralda.

«On espère que le (futur) nouveau gouvernement ouvrira les voies du dialogue avec les syndicats, sinon on sera dans l'obligation de lutter pour nos droits, toujours de manière légale», avait-il prévenu. Ces dernières années, rarement une rentrée sociale s'est déroulée dans la sérénité en raison des multiples débrayages et protestation des travailleurs. Entre une insistance des syndicats à faire valoir leurs revendications et une attitude parfois passive des pouvoirs publics, plusieurs secteurs d'activité risquent donc d'être encore paralysés. A. H.

ABROGATION DE L'ARTICLE 87 BIS

Une mesure et des interrogations...

PAR LARBI GRAÏNE

La dernière tripartite s'est tenue en septembre 2011 mais, ce n'est que mardi passé que le SG de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, nous apprend qu'un accord portant sur l'abrogation de l'article 87 bis avait été conclu lors de la tenue de cet événement entre le gouvernement, l'UGTA et le patronat. Pour Sidi Saïd «l'article 87 bis n'existe plus mais, il reste à régler des questions techniques pour pouvoir concrétiser sur le terrain cette décision». Afin d'y parvenir le chef de l'UGTA précise qu'il faut «dégager les moyens de financement car cela va impliquer une dépense très importante qui devra être supportée par l'Etat ainsi que par le secteur privé». Pourtant personne n'avait

relevé, dans le communiqué officiel sanctionnant la tripartite de septembre 2011, cette décision relative à l'abrogation de l'article en question. Voici ce qu'on lit dans ledit communiqué : «La Tripartite a décidé de mettre sur pied un groupe de travail mandaté pour évaluer les incidences de la suppression de l'article 87 bis et préparer la prise en charge de cette question dans la prochaine révision du code du travail». Evidemment entaché d'ambiguïté, ce communiqué laissait plutôt entendre que la décision n'a pas été encore prise et que cette éventualité était au préalable tributaire d'une évaluation des risques encourus par les employeurs et le Trésorpublic. Au-delà de ce chef d'œuvre en matière de communication, observons que

presque une année s'est écoulée depuis cette suppression et que Sidi Saïd semble n'en avoir pas tenu compte. Sa déclaration du reste, sonne comme une invite à une longue attente. L'article 87 bis de la loi 90-11 d'avril 1990, modifiée et complétée en 1997, relative aux relations de travail, énonce que «le salaire national minimum garanti (...) comprend le salaire de base, les indemnités et primes de toutes natures à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur». La suppression de cet article vise donc à faire du SNMG, un salaire expurgé de ses nombreuses primes et indemnités. La conséquence d'une telle mesure réside dans le fait que le salarié est appelé à percevoir ses 18 000 DA de SNMG dans leur totalité sans

avoir à subir aucune soustraction, comme auparavant. Pour les petites bourses, l'ancien article représentait un véritable point noir. Beaucoup ont un salaire de base ne dépassant pas les 9000 DA. Les pouvoirs publics et les employeurs auront donc la tâche de mobiliser les fonds devant prendre en charge ces nouvelles dépenses. Les corps communs estimés à 65 000 travailleurs verront par exemple, leur salaire passer de 9 000 DA à 18 000 DA. Sidi Saïd qui assure «qu'il n'y a pas de blocage de la part des autorités, mais il faut évaluer le coût de l'opération» étonne encore plus son monde puisque d'aucuns croyaient que le temps de la réflexion était déjà passé, sinon pourquoi avoir abrogé l'article en question ? L. G.

FIXÉES AU 29 NOVEMBRE PROCHAIN.

Les élections locales «dopent» l'activité des partis

PAR SADEK BELHOCINE

La date de la tenue des élections locales a été fixée. Ce scrutin aura lieu le 29 novembre prochain. L'annonce officielle a été faite, samedi dernier, par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Dahou Ould Kablia lors de son passage au forum du quotidien *Liberté*. C'est le branle bas de combat au sein des états-majors des partis politiques. Les préparatifs pour cette importante échéance, lancés à petits pas, du moins au sein de certains partis, le mois de Ramadhan oblige, s'intensifient à la faveur de la déclaration du ministre de l'Intérieur. Réunions des cadres des formations politiques au niveau des sièges pour peaufiner «une stratégie électorale» afin de permettre au parti de rafler le plus grand nombre de sièges pour les assemblées populaires communales (APC) et assemblées populaires de wilaya (APW). Donc c'est l'effervescence dans les quartiers généraux des partis qui établissent des orientations, donnent des directives pour

assurer les moyens et les conditions permettant d'assurer des préparatifs à la mesure de l'événement. Des réunions au niveau local et régional se succèdent pour débattre, étudier et sortir avec une feuille de route conforme aux ambitions du parti. Chez le plus ancien parti politique, le FLN, grand vainqueur des législatives de mai dernier, l'engagement est de mise, et l'heure est aux intenses préparatifs et à la mobilisation à tous les niveaux. L'ambition de l'équipe de Abdelaziz Belkhadem est de réaliser le même score, sinon plus que celui obtenu lors de ce scrutin populaire, pour demeurer la formation politique la plus représentative sur la scène politique qui a subi des «changements» significatifs à la faveur des réformes politiques initiées par le président de la République, telles que la refonte du code communal et de wilaya, la loi électorale et la loi spécifique favorisant la participation de la femme dans les assemblées élues. Le plus gros travail sera l'œuvre des «efforts» des commissions de wilaya et de kasma qui seront instal-

lées prochainement et qui obéiront en ce qui concerne les listes des candidats à ces élections à la directive-cadre qui sera adoptée par le bureau politique du parti. C'est à l'aune de ces «nouveau» que les autres partis se préparent à cette échéance. Le RND a installé la commission nationale de préparation de ces élections et les commissions de wilaya pour entamer le choix des candidats. Une nouveauté pour le parti de Ahmed Ouyahia : l'ouverture vers la société civile pour recruter des candidats ayant le charisme nécessaire pour capter l'électorat. Le PT, lui, a consacré une bonne partie de son université d'été pour préparer ce rendez-vous qui ne sera ouvert qu'aux militants du parti. La secrétaire générale du PT en a fait une condition sine qua non pour figurer sur les listes du parti. Le MSP vient de clôturer deux importantes sessions du conseil consultatif et du bureau exécutif du parti pour lancer la préparation de ce rendez-vous. Même les «petits» partis se lancent dans la phase préparative locale. La tâche sera autrement plus ardue pour eux que celle des lég-

islatives. Il s'agit de réunir des listes dans 1541 communes, eux qui ont eu du mal à «recruter» des candidats désirant postuler pour la députation. Plusieurs d'entre-eux, sans ancrage populaire réel et sans moyens, s'éclipseront d'eux-mêmes, tombant sous l'application de la loi électorale. La décantation du champ politique s'opérera d'elle-même. Il reste le cas de la nouvelle formation politique dénommée TAJ (Tadjamou Amel Al Djazaïr) ou Rassemblement pour l'espoir de l'Algérie de Amar Ghoul en rupture de ban du MSP, «démissionné» du gouvernement, élu toutefois député à l'APN lors du scrutin de mai dernier. La décision de la participation aux locales n'a pas encore été décidée. Il reste à tenir le congrès et obtenir l'agrément du ministère de l'Intérieur. Une simple formalité, pour Amar Ghoul. Pour certains observateurs, il ne fait aucun doute que Amar Ghoul sera de ces élections et, à travers celles-ci, l'ex-ministre des Travaux publics «jaugera» son charisme qui sera son baromètre pour entrevoir un destin plus «grand». S. B.

SOCIÉTÉ CIVILE

L'action au cœur de l'union

Plusieurs zones noires, réputées pour être le fief de la délinquance et des lieux de débauche au niveau de Didouche-Mourad, situé en plein centre de la capitale ont été, fort heureusement, maîtrisées au cours de cette année. Ceci étant le résultat d'un plan d'actions et des efforts consentis par les différentes parties concernées par ce phénomène, socialement condamné. C'est ce que nous a révélé, hier, le président du comité de quartier Didouche-Mourad et ses alentours, Réda Yaïci, dans une déclaration accordée à notre journal a cours de laquelle il revient sur l'importance de l'action de la société civile et de son impact.

PAR HANANE ESSAÏSI

Ce jeune militant nous a révélé que la mobilisation de la société civile essentiellement lors des grandes occasions, à l'image du mois sacré, demeure des plus prépondérantes, et doit atteindre l'impact social espéré. Citant le cas du célèbre quartier du centre de la capitale, Didouche-Mourad, Réda Yaïci, nous a révélé que pour les préparatifs du mois sacré les membres du comité ont dû augmenter leurs sorties sur terrain afin de recenser les points essentiels ayant un rapport direct avec le quotidien commun des concitoyens. A ce propos, il a été question de recenser, désinfecter, éclairer et sécuriser les zones dites dangereuses. Celles-ci sont restées trop longtemps sous l'emprise des groupes de jeunes délinquants, notamment les vieilles bâtisses squattées, des années durant, par ces gangs, à l'image de l'ancien Souk El Fellah situé sur les hauteurs du quartier. Transformé en véritable « ghetto », il devenait impossible pour les riverains de traverser ces endroits, de jour comme de nuit, nous a rappelé ce même intervenant. C'est à partir d'un travail d'investigations que nous avons réussi à localiser ces lieux et libérer ces « zones interdites » de la domination des fléaux sociaux. Aujourd'hui, a soutenu Réda Yaïci, les habitants du quartier ont pu



La délinquance atteint des seuils alarmants.

renouer avec leurs pratiques d'antan, les femmes et les jeunes filles peuvent circuler librement et en toute sécurité sans qu'aucun danger ne menace leur sérénité. Depuis le début du mois sacré, ledit comité de quartier a dû renforcer son plan d'action et développer une approche de proximité. Cette dernière a permis de s'enquérir sur les principales revendications des habitants, précisément ceux dont la bourse ne couvre pas les charges d'un train de vie moyen. C'est ainsi, d'ailleurs, que les jeunes bénévoles sont parvenus à tisser une maille de contact, à accéder à l'intérieur des ménages et à établir des constats réels sur les conditions de vie et les véritables besoins. « Nous avons mis en œuvre un programme de solidarité avec, les familles qui ont besoins d'aide, non seulement, lors du mois de jeûne, mais aussi, durant le reste des mois de l'année », nous a révélé Réda Yaïci. Et de poursuivre « nous avons opté pour la discrétion afin de préserver la dignité de nos concitoyens et ceci ne nous a pas empêché de mobiliser le plus grand nombre des résidents du quartier pour la bonne cause », nous a-t-il affirmé. « C'est ainsi, qu'est perçu, dans notre cas, le concept de la société civile et de solidarités citoyenne », a expliqué notre intervenant. S'agissant des opérations de distribution de logements, Réda Yaïci a soutenu que les comités de quartiers peuvent jouer un rôle important tant lors des enquêtes et de recensements que lors des rendez-vous de délibérations et de distribution. Nous déte-

nons une banque d'information fiables, et nous pouvons contribuer aux opérations de distribution des logements, a-t-il soutenu.

En effet, le comité de quartier Didouche-Mourad et ses alentours a en charge 74 grands immeubles et les espaces communs. Depuis sa création, il y a près de 5 ans, c'est un véritable travail de fourmi qui est mis en œuvre par les militants et jeunes citoyens. Ils se chargent, non seulement, de l'aspect hygiénique de leur quartiers, mais également, de l'organisation du cadre de vie. L'éclairage, la gestion des stationnements, le ramassage des ordures ménagères, le maintien de la propreté et la préservation des biens communs, sont tout autant de volets auxquels se consacrent les membres du comité. Selon les précisions de Réda Yaïci, le comité est, en fait, un trait d'union entre les habitants et les institutions concernées par l'amélioration du cadre de vie des Algériens. Des collectivités locales aux services de police urbaine, en passant par le NetCom, la société d'éclairage publique et la gestion des aires de stationnement, le comité de quartier, à en croire les révélations de notre interlocuteur, est tout le temps appelé à rester à l'écoute de l'autre, à dénoncer et accompagner les différentes opérations dans ce même cadre, et à faire preuve d'initiatives afin d'encourager les citoyens à maintenir le cap. Toutefois, a indiqué Réda Yaïci, de nombreux citoyens demeurent insensibles à nos missions. C'est là, a-t-il souligné, que réside l'im-

portance de la communication et du travail de proximité.

Soutien des âmes charitables

« Grâce aux encouragements des âmes charitables, et à la mobilisation des citoyens, nous avons réussi à partager des moments de bonheur ensemble », nous a-t-il affirmé. « Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour participer à la réintégration sociale des jeunes issus des milieux de la délinquance. Et aujourd'hui, nous nous attelons à intégrer nos jeunes chômeurs dans le monde du travail ». D'ailleurs, a-t-il ajouté, « nous sommes en pour parler avec le secteur de la formation professionnelle en vue d'intégrer un nombre de nos jeunes dans les formations disponibles », notamment, a-t-il précisé, « celle des métiers et de l'artisanat, que nous soutenons particulièrement du fait de la durabilité des postes qui y sont créés ». « Nous aspirons, également, à aider les jeunes cadres qualifiés dans les différentes démarches administratives et de créations d'entreprises par le biais des différents organismes d'aides aux jeunes », a-t-il mentionné, car beaucoup de nos jeunes chômeurs présentent des qualifications importantes et attendent cette chance qui pourrait les tirer du monde de l'inactivité. C'est là, une noble mission, celle de l'entraide et de la rationalisation du concept de la vie commune.

Ce concept, faut-il le rappeler, entre dans le cadre des perspectives de l'Etat dans la prise en charge des quartiers. Il y a quelques mois déjà, les comités de quartier de la commune d'Alger-Centre se sont réunis pour étudier la possibilité de consolider le « Comité de ville ». Le président de l'APC d'Alger déclarait en cette même occasion, « nous voulons laisser le champ libre aux citoyens pour s'occuper eux-mêmes de la gestion de leurs quartiers ». Il faut dire que ce modèle de comité de quartier, considéré également, comme élément indéfectible de la société civile, demeure un des plus efficaces ayant servi d'intermédiaire et de consolider les efforts de tous, en vue d'éviter le pire pour les citoyens. Beaucoup ont fait l'objet d'agressions ou de situations désobligeantes dans telle ou telle ruelle de ce grand carrefour de la capitale ces dernières années.

H. E.

DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN

7 incendies dans des bases pétrolières à Hassi-Messaoud

Pas moins de sept (7) incendies dans des bases pétrolières ont été enregistrés depuis le début du mois de Ramadhan à Hassi-Messaoud sans faire de victimes, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile. Selon le chef d'unité de la Protection civile de Hassi-Messaoud, le plus grave de ces incendies s'est déclaré au niveau de la société "Sahara", une joint-venture entre l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) et une compagnie étrangère, et a touché trois conteneurs de produits chimiques et d'équipements de forage. L'intervention, qui s'est opérée en trois étapes et a nécessité le déploiement d'un plan d'assistance mutuelle (PAM), a duré 12 heures pour venir à bout des flammes, a précisé le lieutenant Madjid Khedim. Les services de la Protection civile de Hassi-Messaoud ont, par ailleurs, circonscrit, durant la même période, six incendies domestiques, sans faire de victimes, cinq autres touchant des installations électriques, dont trois compteurs, un transformateur et une ligne de 30.000 volts, et sept incendies dans des décharges anarchiques. S'agissant des accidents de circulation, les mêmes services ont signalé, par ailleurs, depuis le début du mois de Ramadhan, 11 accidents ayant fait 42 blessés.

TIZI-OUZOU

Un terroriste abattu à Azazga

Un terroriste a été abattu lundi par une unité de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris mardi de source sécuritaire. Le terroriste a été éliminé, lors d'une embuscade tendue près du village Hendou, situé à 5 km environ au nord d'Azazga, a-t-on précisé de même source. Le corps du terroriste abattu a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou pour identification. Une arme de type kalachnikov a été récupérée lors de cette opération, a-t-on ajouté.

NEDJMA CÉLÈBRE RAMADHAN AVEC SES PARTENAIRES MÉDIAS

Une soirée en l'honneur des journalistes

Nedjma a organisé le lundi passé à Alger, une soirée conviviale en l'honneur des journalistes à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. L'occasion était donc pour les journalistes de se rencontrer dans le cadre agréable et l'ambiance chaleureuse des soirées «View Lounge By Nedjma» et de découvrir en avant-première, le nouveau vidéo-clip en hommage à la Diva algérienne de la chanson arabe, la regrettée Warda El Djazairia produit avec Cheb Khaled et Baaziz qui était présent à la soirée, et qui sera diffusé dans les prochains jours sur les chaînes de télévision nationales et internationales.

La rencontre fut également propice aux échanges entre le Directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged, et ses hôtes autour de thèmes variés et en particulier ceux concernant le secteur des télécommunications et les perspectives de développement du marché de la téléphonie mobile en Algérie. Un échange durant lequel, M. Ged a relevé les excellents résultats réalisés par Nedjma durant le 1er semestre 2012.

Dans son allocution le Directeur général, M. Joseph Ged a notamment déclaré : «Nedjma a clôturé le 1er semestre 2012 avec d'excellents résultats en comparaison avec la même période de l'année 2011 en

termes de revenus, de volumes d'investissements et de nombre d'abonnés. Ces résultats ont été atteints grâce à nos investissements importants, nos offres innovantes conçues pour répondre aux attentes des abonnés et surtout grâce à notre ressource la plus précieuse, notre capital humain. Nous comptons maintenir nos investissements et notre stratégie de développement à long terme.» Ainsi, Nedjma honore pour la sixième année consécutive sa traditionnelle rencontre avec les journalistes en ce mois sacré de Ramadhan confirmant son statut de partenaire privilégié de la presse nationale.

CÉDÉAO, SAHEL ET BURKINA FASO

«Guerre» de positions autour du Mali

Alors que le ministre des AE (médiateur également) burkinabé, Djibrill Bassolé se trouve, depuis hier au nord du Mali, pour une mission mystérieuse, afin de rencontrer les groupes armés, les pays du champ (Algérie, Niger, Mali et Mauritanie, en plus des invités du Nigeria, Tchad et Libye), eux, se sont réunis le même jour, pour débattre de la solution malienne et mesurer les degrés des menaces des terroristes dans la région. Divergence totale entre les pays du Sahel et ceux de la Cédéao sur la crise malienne.

PAR LOTFI HADJI

D'une part, les pays du Sahel appelés aussi les pays du champ cherchent la voie politique, basée sur le dialogue et la réconciliation pour faire sortir le Mali de sa crise. D'autre part, les pays de la Cédéao (Afrique de l'Ouest) n'hésitent pas à user de force pour chasser les terroristes armés, tandis que le Burkina Faso joue le rôle de médiateur avec les terroristes pour empocher des gages. Nous sommes dans une région soumise à de graves menaces potentielles qui peuvent affecter la sécurité de plusieurs pays de la région. La crise malienne a dévoilé la face cachée de chaque pays. Si les pays de la Cédéao préfèrent la voie armée pour traquer les groupuscules armés, les pays du Sahel temporisent et cherchent la voie politique, tout en poursuivant la lutte contre les terroristes. Mais ce qui est le plus étonnant dans cette crise c'est la position burkinabaie. Le Burkina Faso, dont le président, Blaise Compaoré, tente de jouer un autre jeu dans l'affaire malienne. Le ministre burkinabé des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé, dont le pays conduit la médiation ouest-africaine (Cédéao) dans la crise au Mali, s'est rendu mardi dans le nord du pays pour rencontrer des groupes armés, notamment les chefs notoires du Mujao et Ançar Edine. M. Bassolé a affirmé qu'il doit se rendre à Gao et Kidal pour "porter un message" aux groupes armés de la part du



président burkinabé Blaise Compaoré qui avait déjà reçu en juin dernier à Ouagadougou, des délégations du groupe armé islamiste Ançar Eddine et du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) des rebelles touareg. Connu pour ses médiations lors des prises d'otages des touristes étrangers par les terroristes d'Al Qaida au Maghreb, le président burkinabé est en train de jouer un nouveau jeu dans la crise malienne. En se livrant à des messages et des négociations avec les groupes armés, le président bur-

kinabé tente, ainsi, de gagner la confiance des nouveaux groupes terroristes après avoir fait la même chose avec Aqmi. La preuve, selon plusieurs observateurs, Blaise Compaoré avait «empoché» plusieurs commissions lors des prises d'otages d'Européens par Aqmi, d'autant qu'il en est le médiateur. Avant que le président malien Amadou Toumani Touré ne soit déchu de son fauteuil présidentiel, une bataille avait été livrée entre lui et le président burkinabé, autour des «primes» des otages à négocier. Les deux hommes ont

eu plusieurs altercations pour que chacun puisse négocier la libération des otages avant l'autre. Revenons sur ce qui se passe aujourd'hui au Mali et sur les enjeux de chaque pays de la région face à cette crise. Si pour le ministre burkinabé des AE, Djibrill Bassolé, la médiation avec les groupes armés est la seule solution à la crise malienne, les pays du champ ne partagent pas cette position. La preuve, invitée à prendre part à la réunion de Niamey, le représentant du Burkina Faso a préféré se rendre au Mali et de rencontrer les chefs terroristes au lieu de répondre favorablement à l'appel des pays du Sahel. Voilà une position qui en dit long sur les intentions du Burkina Faso. Aujourd'hui, il y a une convergence totale entre les positions de chaque pays vis-à-vis de la crise malienne. Une crise qui s'est accrue par le putsch du 22 mars dernier, ayant conduit au renversement du président Amadou Toumani Touré, et créé une situation d'instabilité dans la région nord du pays contrôlée par des groupes terroristes armés. Le président malien de la transition, Dioncounda Traoré avait annoncé la mise en place d'un Haut Conseil d'Etat (HCE) et la formation d'un prochain cabinet d'union nationale. Pour former ce gouvernement, la Cédéao a accordé à Bamako au moins dix jours supplémentaires après le report de la date butoir fixée initialement au 31 juillet.

L. H.

CRISE MALIENNE

Adelkader Messahel rappelle la position de l'Algérie

PAR KAMAL HAMED

Les positions des uns et des autres s'affinent à propos du dossier malien. L'Algérie, pays voisin de ce pays plongé dans une grave crise depuis des mois maintenant, vient de rappeler sa position dans ce conflit. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a en effet affirmé une fois de plus que l'Algérie préfère, et de loin, la solution politique négociée. Une solution toujours soutenue par Alger alors que d'autres pays ont d'emblée opté pour la manière forte, celle de la force militaire pour déloger les groupes armés qui occupent le nord du Mali. Evoquant l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Mali, Messahel, qui s'exprimait avant-hier devant les ministres des Affaires étrangères des pays du champ réunis dans la capitale nigérienne, Niamey, dira qu'elle « ne se prête à aucune négociation ou concession », ajoutant que la recherche d'une solution politique négociée entre le gouvernement et la rébellion armée, « doit impliquer, comme une partie de la solution, les populations du Nord et les acteurs qui rejettent le terrorisme et qui ne remettent pas en cause l'intégrité territoriale du Mali ». Depuis le début du conflit malien Alger a toujours soutenu une solution politique alors que la France et les pays de la Cedeao ont, d'emblée, privilégié la solution militaire pour rétablir l'autorité du gouvernement de Bamako sur le nord du pays, tombé aux mains des groupes armés. Abdelkader Messahel a aussi mis en avant en avant la nécessité de soutenir les Maliens, car la responsabilité leur incombe

d'abord et en premier lieu. Messahel a appelé, à cet effet, à les accompagner « dans leurs choix, en respectant leur souveraineté » tout en plaçant pour l'impératif de « réunir les conditions de représentativité et de consensus qui confèrent, notamment au gouvernement, la légitimité que requiert la situation de crise que vit le pays : adhésion des Maliens, de la classe politique et des forces vives du pays, y compris les forces armées, à un projet national fédérateur sur l'avenir institutionnel du pays et le règlement de la question du Nord ». Le ministre algérien a rappelé le rôle de tout un chacun, s'agissant de la com-

munauté internationale. Cette dernière est ainsi tenue de conjuguer ses efforts pour contribuer à une sortie de crise. A ce propos Messahel dira que « la Cedeao a des responsabilités statutaires qui lui confèrent un rôle au Mali ». Il en est de même pour les pays du champ, à savoir l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et le Mali lesquels, selon Messahel, « ont, de leur côté, un rôle naturel à jouer, s'agissant notamment de la situation dans le Nord qui a des incidences directes sur leur propre sécurité nationale ». « C'est pourquoi les pays du champ se considèrent, à juste titre, comme partie prenante à tout effort de recherche de sortie

de crise et ont la responsabilité d'accompagner le Mali, en fédérant leurs efforts et en agissant ensemble, notamment par le recours à la facilitation et au dialogue, pour favoriser une solution négociée et durable à la crise malienne » précise encore Abdelkader Messahel. Il est à noter que les pays du champ ont lancé un appel aux Maliens afin qu'ils « s'entendent, se réconcilient et se réunissent autour des idéaux d'unité nationale, de concorde et de paix ». Les ministres des Affaires étrangères des pays du champ estiment que « la recherche d'une sortie de crise au Mali requiert une action résolue et urgente ».

K. H.

COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LES ETATS-UNIS DANS LE DOMAINE DE LA BIOTECHNOLOGIE

Ould Abbès pour un partenariat d'excellence

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a plaidé lundi à Alger pour un partenariat qui vise "l'excellence" entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique dans le domaine de la biotechnologie médicale. Intervenant à l'ouverture d'un séminaire sur le partenariat algéro-américain dans le domaine de la santé et du médicament, M. Ould Abbès a insisté sur un partenariat visant "l'excellence", ajoutant que son département s'engage à accompagner matériellement et scientifiquement le projet de mise en place du pôle de biotechnologie prévu à Sidi Abdellah (Alger). Ce projet est l'un des plus importants scellés entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la santé. Le ministre s'exprimait en présence du doyen de la faculté de médecine

de l'université de Harvard (Etats-Unis), le Dr William Chin Waiman, en visite de travail en Algérie dans le cadre du lancement du pôle biotechnologique de Sidi Abdellah. La première pierre de l'édification de ce pôle sera posée mardi par le ministre de la Santé et son invité de l'université de Harvard. Le pôle biotechnologique de Sidi Abdellah devrait être réceptionné en 2020 et sera le quatrième pôle mondial, après celui de Boston aux Etats-Unis, qui existe depuis 100 ans, d'Irlande (en Europe) et de Singapour (en Asie). "Ce pôle va nous permettre, à l'horizon 2020, de nous hisser à la hauteur des grandes nations dans le domaine de la santé, l'objectif étant d'émanciper l'Algérie et de ne pas demeurer un pays importateur et consommateur de médicaments", a souligné M. Ould Abbès dans son

intervention. "Outre les moyens humains, matériels et financiers qu'elle mobilise, l'Algérie affiche une volonté politique de sortir de la dépendance lourde de pays importateur-consommateur de médicaments pour devenir un pays tourné vers le développement de la recherche fondamentale", a ajouté le ministre de la Santé. De son côté, le doyen de la faculté de médecine de Harvard a indiqué que sa visite de travail et d'exploration permettra de renforcer le partenariat entre les deux pays. "Je suis ravi et émerveillé de la compétence des médecins algériens et de la volonté politique des autorités à mener à bien le projet du pôle biotechnologique", a affirmé le Dr Chin Waiman.

R. N.

AMENDEMENT DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

Renforcer l'efficacité énergétique

PAR CHÉRIF OUABDESSELAM *

J'ai apprécié la contribution de mon ami le professeur Abderrahmane Mebtoul intitulée « Amendements de la loi des hydrocarbures, pour un débat national » parue dans plusieurs quotidiens algériens. Je propose dans cette présente réflexion, à la demande du professeur, lui-même expert dans ce domaine, en tant qu'ancien cadre supérieur au ministère de l'Énergie et à Sonatrach, ayant eu le privilège d'exercer d'importantes responsabilités pendant de longues années et étant actuellement à l'international, d'apporter ma modeste contribution.

1.-Améliorer l'efficacité énergétique

Nous devons, assurément, veiller à utiliser au mieux nos ressources en hydrocarbures. Car il ne suffit pas de développer les énergies renouvelables ; encore faudrait-il s'efforcer de gaspiller le moins possible de ces précieuses ressources, pour en laisser un peu aux générations futures !..

On pourrait y parvenir en améliorant l'efficacité énergétique dans le résidentiel et le tertiaire, qui, à eux seuls, consomment plus de la moitié de l'énergie finale, si toutefois il y avait une volonté politique de ce faire, dans ce domaine.

Pour rappel, l'efficacité énergétique est le rapport entre l'énergie qui peut être économisée, à une température ambiante donnée, et l'énergie qui a été consommée pour atteindre la même température. En d'autres termes, plus l'énergie consommée est basse, pour atteindre une température donnée, et plus l'efficacité énergétique, – qui dépend essentiellement des qualités thermiques de l'enveloppe des bâtiments (murs de façade et terrasses) –, est améliorée.

Les réglementations thermiques définissent, généralement, des seuils de consommation d'énergie à ne pas dépasser, exprimés en kWh/m²/an de bâtiment, ce qui manque cruellement dans notre pays. Qu'a-t-on fait, au demeurant, dans ce domaine, jusqu'à ce jour ? Mis à part la vente d'ampoules basse consommation et le programme « Eco-bât », lancé conjointement entre les ministères de l'Énergie et de l'Habitat, rien d'autre n'a été initié.

Le programme « Eco-bât », lancé il y a plus de 2 ans, a consisté en la réalisation de 600 logements, découpé en 11 projets, et confié à 11 OPGI. L'Aprue, sous tutelle du ministère de l'Énergie, a eu pour seule mission de procurer le financement des surcoûts résultant de l'utilisation éventuelle de nouveaux matériaux relativement plus performants. Depuis le lancement de ce programme, on ne sait toujours pas quelles dispositions techniques ont été prises, et encore moins l'expérience que nous en avons tiré ! Et du reste, le saurons-nous un jour, étant donné l'opacité dans laquelle ce programme s'est déroulé ?

2.-Mes onze propositions dans le cadre de l'amendement de la loi

La loi en question devrait, clairement, énoncer ce qui suit :

a) Le ministère de l'Énergie est la seule institution chargée de promouvoir l'efficacité énergétique dans tous les domaines d'activités, y compris le résidentiel et le tertiaire.



b) Le Ministère de l'Énergie doit veiller, particulièrement, à ce que les actions menées dans le cadre des énergies renouvelables aillent de pair avec celles relatives à l'efficacité énergétique.

c) Pour donner l'exemple, le ministère de l'Énergie doit veiller à ce que les projets inscrits dans le cadre du développement des énergies renouvelables, telles qu'usines de fabrication de panneaux photovoltaïques, soient conçus de telle sorte à minimiser les pertes d'énergie au travers de leurs parois en utilisant des matériaux et procédés particulièrement efficaces en énergie.

d) Les autres ministères, y compris celui de l'Habitat, sont chargés de la stricte application des mesures décidées par le gouvernement, dans ce domaine, suite aux actions engagées par le ministère de l'Énergie et visant à accroître l'efficacité énergétique.

e) Pour atteindre cet objectif, le ministère de l'Énergie est chargé du lancement de plusieurs projets pilotes intégrant de nouveaux matériaux et procédés de construction particulièrement efficaces en énergie, c'est-à-dire capables de réduire d'au moins 40% les consommations d'énergie pour le chauffage et la climatisation, par rapport aux déperditions de référence prévues à la réglementation thermique en vigueur (DTR C 3-2), et plus tard, par rapport aux seuils de consommation exprimés en kWh/m²/an de bâtiment.

f) Dans le cas où les nouveaux matériaux et procédés performants en énergie ainsi introduits ont fait l'objet de brevets d'invention, la procédure de passation des marchés de gré à gré sera autorisée, conformément à l'article 43 du Code des marchés publics.

g) Le ministère de l'Énergie (Aprue) doit, sans plus tarder, informer la population des domaines où il a apporté sa contribution financière, dans le cadre du programme « Eco-Bât ».

h) Le ministère de l'Habitat (Cnebib) doit, sans plus tarder, procéder à la mise à jour du DTR C 3.2, notamment, par une définition des seuils de performance énergétique des bâtiments à respecter, exprimés en kWh/m²/an de bâtiment, ainsi que l'in-

roduction du concept d'inertie thermique et de déphasage des ondes de température.

i) Le ministère de l'Habitat (Cnebib) doit publier, sans plus tarder, un erratum corrigeant l'exemple fourni en annexe 4, en y ajoutant les pertes d'énergie par ponts thermiques, qui sont loin d'être négligeables, et qui montreraient que la plupart des projets réalisés dans le cadre de programmes publics de logements ne répondent pas à la réglementation thermique en vigueur.

j) Le ministère de l'Habitat (CTC) est chargé de veiller à ce que les projets de bâtiments publics répondent à la réglementation thermique en vigueur, et d'apposer un visa préalable à toute autorisation de construire des bâtiments publics.

k) Le ministère de l'Habitat (11 OPGI) doit, sans plus tarder, informer la population des dispositions techniques adoptées dans le cadre du programme « Eco-Bât », destiné à accroître l'efficacité énergétique dans les logements inscrits dans les programmes publics, et de l'avancement des travaux.

En résumé, un débat serein et sans passion s'impose. Sonatrach, comme l'a rappelé, à juste titre le professeur Abderrahmane Mebtoul, a besoin d'un bon management stratégique pour s'adapter aux nouvelles mutations énergétiques mondiales recelant d'importantes compétences, la ressource humaine, le pilier de développement de toute entreprise.

* Chérif Ouabdesselam, ancien cadre supérieur du ministère de l'Énergie et de Sonatrach - Directeur général de Texor Ingénierie

DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES À LA FOIRE INTERNATIONALE DE LA HAVANE

Participation sous forme de guichet d'information

De nombreuses entreprises algériennes de différents secteurs économiques exposeront leurs produits à la Foire internationale de la Havane (Cuba) qui se déroulera du 4 au 10 novembre 2012.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, la 30^e édition de cette manifestation économique et commerciale, à laquelle participe régulièrement l'Algérie, se fera cette année sous forme de guichet d'information, soulignent les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Les entreprises algériennes, tant publiques que privées, intéressées par la participation à cette foire doivent formuler leur confirmation directement auprès de la Safex.

Cet événement est inscrit au programme officiel de la participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2012. Rappelons que des facilités et avantages sont accordés aux entreprises algériennes participantes au titre des dispositions du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) qui octroie 80% des frais et dépenses en matière de transport et de logistique.

Plusieurs sociétés et firmes cubaines ont pris part à la Foire internationale d'Alger qui a eu lieu récemment au Palais des expositions de la Safex, notamment des entreprises spécialisées dans le tourisme et les sciences médicales

(ophtalmologie, cardiologie...).

La coopération et le partenariat entre l'Algérie et Cuba pourraient se développer encore plus rapidement sachant que des délégations d'hommes d'affaires et d'investisseurs cubains, ainsi que des équipes médicales composées essentiellement de médecins spécialistes en ophtalmologie encadrent et forment des médecins algériens.

Augmenter les échanges commerciaux et développer le partenariat

Les spécialistes cubains dirigent, notamment, la clinique ophtalmologique de Djelfa et projettent de construire un hôpital spécialisé prochainement où ils apporteront leur savoir-faire et leur technologie. Les opportunités de partenariat avancé entre l'Algérie et Cuba se focalisent, principalement, dans le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique "où il existe de réelles possibilités de raffermir les liens historiques et féconds de coopération et d'amitié entre les deux peuples", comme l'a souligné l'ambassadeur de Cuba à Alger.

Pour la conseillère économique et commerciale à l'ambassade de Cuba en Algérie, Irmina Perojo Bellido De Luna, «la coopération entre l'Algérie et Cuba dans le secteur de la santé, qui s'est développée depuis cinquante ans, a connu une amélioration constante et palpable ces derniers temps».

Cette diplomate précise que les industriels et les investisseurs cubains sont prêts à assurer le transfert de leurs expériences et de leur expertise aux opérateurs économiques algériens, notamment en ce qui concerne le secteur pharmaceutique et les produits anticancéreux et biotechnologiques, ainsi que la santé mater-



nelle et infantile et la prise en charge des diabétiques. Par ailleurs, plus de 1500.00 patients algériens ont reçu des soins médicaux dans les services ophtalmologiques dirigés par des spécialistes cubains en l'espace de deux années. Les diplomates cubains souhaitent promouvoir le partenariat entre les opérateurs algériens et les industriels cubains et stimuler également les échanges commerciaux dont le volume demeure faible. Toutefois, un partenariat gagnant-gagnant est en mesure de

dynamiser les rapports économiques et commerciaux entre les deux pays.

A. A.

CONSÉQUENCES MONDIALES DE LA SÉCHERESSE AUX USA

Probable hausse des cours des denrées alimentaires

A cause de la sécheresse depuis le printemps, plus de la moitié des Etats-Unis sont entrés en zone sinistrée.

Le blé, le maïs, le soja... le prix des denrées agricoles flambe, faute de pluies, aux Etats-Unis notamment.

Les images déprimantes de milliers d'hectares de maïs desséchés et brûlés par le soleil font craindre une poussée des prix alimentaires aux Etats-Unis. Mais pour le moment, les experts gardent leur calme : la pire sécheresse depuis cinquante-six ans ne devrait pas trop faire grimper pour le consommateur américain les prix des viandes et du lait, ainsi que ceux des produits dérivés du maïs et du soja.

En revanche, à la Banque mondiale à Washington, on s'inquiète des conséquences de l'absence cruelle de pluie en Amérique, mais aussi en Russie, en Ukraine et en Inde, sur les cours de denrées essentielles à l'alimentation de centaines de millions de pauvres, rapporte l'AFP. Du Pakistan à Maroc, du Sri Lanka à l'Ouzbékistan, en 2007-2008, l'envolée des prix des céréales avait provoqué des émeutes de la faim. Jim Young Kim, président de la Banque mondiale, précise que par certains côtés la situation est plus grave qu'il y a quatre ans: «En 2008, les prix des céréales ont augmenté, mais le riz et le blé avaient le plus grimpé... En 2012, les prix ont grimpé dans toutes les catégories de denrées : blé, maïs et soja.» Même pour des pays émergents relativement riches, comme la Chine ou la Russie, les produits alimentaires représentent près d'un tiers de l'indice des prix, soit deux fois leur proportion en Europe ou aux Etats-Unis.

La semaine dernière, le département de l'Agriculture a classé 218 comtés de plus en «zone sinistrée». Faute de pluie depuis la fin du printemps, désormais plus de la moitié des Etats-Unis, soit 1.584 comtés dans 32 Etats, entre dans cette catégorie. La décision administrative rend les agriculteurs éligibles à diverses aides fédérales, notamment des prêts



d'urgence bonifiés. Dans près de la moitié des régions plantées de maïs, la récolte sera «peu ou très peu abondante», selon les autorités fédérales. 37% des régions du soja sont dans le même cas. Près des trois quarts des zones consacrées à l'élevage se trouvent aussi frappées par la sécheresse.

L'éthanol en ligne de mire

Rien qu'au cours des trois derniers mois, les prix du maïs ont bondi de 29%, ceux du blé de 41%, et ceux du soja de 17%. Cette semaine, le département de l'Agriculture va mettre à jour ses prévisions du volume des récoltes. Certains voient la production de maïs diminuer d'un tiers par rapport à la prévision de saison record formulée au mois de juin. Il s'agirait d'un ajustement majeur, car les Etats-Unis

sont, avant la Chine, le premier producteur mondial de maïs. Pourtant, les économistes ne tablent que sur une hausse des prix alimentaires aux Etats-Unis l'an prochain de l'ordre de 3 à 4%. Seulement 10% des coûts des produits alimentaires proviennent, en effet, des coûts des denrées produites par les agriculteurs. Le reste correspond au traitement, à l'emballage, au transport et au marketing. Mais les effets de la flambée des cours du maïs se feront certainement remarquer dans les prix du poulet, du porc, du bœuf et du lait. Nombre d'éleveurs américains demandent d'ailleurs aux autorités fédérales de réduire les volumes obligatoires de production d'éthanol à base de maïs, afin de libérer une partie de la récolte pour l'alimentation de leurs bêtes et de réduire leurs coûts.

R. E.

LES CONSOMMATEURS ALGÉRIENS DÉCOUVRENT JUDOR

Le Groupe Castel fait du porte-à-porte !

Depuis quelques jours déjà et à partir de la capitale Alger, le Groupe Castel Algérie, dirigé par Rizki Azzoug, a donné le coup d'envoi à une campagne de marketing direct pour promouvoir sa nouvelle marque de jus baptisée Judor, en faisant du porte-à-porte dans les grandes villes du pays. Cette démarche permettra à un large panel de consommateurs de découvrir sa nouvelle gamme de produits Judor, selon les responsables de cette entreprise.

La campagne a démarré par la ville la plus peuplée du pays, Alger. Puis, l'opération s'étendra à d'autres grandes villes d'Algérie.

Cette stratégie marketing aura pour mission d'accroître ainsi la notoriété et le développement massif de la marque en Algérie.

La marque Judor souhaite recruter le plus grand nombre de consommateurs à travers le territoire national. Le concept du Door to Door (de porte-à-porte) devrait également permettre à la marque Judor une certaine proximité avec ses consommateurs potentiels algériens et, ainsi, d'accroître sa notoriété pour leur faire découvrir ses nouveaux produits, ajoutent-ils. Cette nouvelle marque de boisson à base de jus sans conservateur, riche en vitamines, rafraichissante et source de plaisir, se déclinerait en cinq parfums répondant aux goûts préférés des consommateurs. Les variétés orange pulpée, fruits rouges, pêche, multi fruits et abricot constitueront la gamme de la marque. Ces cinq saveurs seront disponibles en format 1,25 litres. Des animateurs commerciaux habillés aux couleurs de la marque Judor assureront cette opération. En fait, le mécanisme consistera à sillonner les villes du centre, de l'est de l'ouest de l'Algérie et à visiter les consommateurs chez eux dans leurs habitations pour leur offrir des échantillons de produits Judor.

Cette action cible environ 100.000 foyers. A cette occasion, Judor communiquera également sur les valeurs de la marque.

R. E.

CONSTANTINE, RENTRÉE SCOLAIRE

Réception de nouveaux établissements

Le secteur de l'éducation nationale sera renforcé dès la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya de Constantine par plusieurs infrastructures nouvelles, annonce la direction de wilaya de l'éducation. Il s'agit notamment de trois lycées de 800 places, construits à la nouvelle ville Ali-Mendjeli et dans les communes de Messaoud Boudjeriou et d'El Khroub, a-t-on précisé, faisant également part de l'ouverture de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM), dont deux à Ali-Mendjeli. S'agissant de l'enseignement primaire, considéré comme le "mieux nanti" dans la wilaya, il sera renforcé par l'ouverture de trois groupes scolaires dans les zones éloignées, a-t-on ajouté à la direction de l'Éducation, précisant dans ce contexte que 50% des classes d'extension réalisées durant la précédente rentrée scolaire, soit 57 classes, n'ont pas été jusque-là exploitées. La réception de ces nouvelles infrastructures permettra de réduire "notablement" le nombre d'élèves dans les classes des cycles moyen et primaire, a estimé la même source faisant part de l'éventualité de reconverter des CEM en lycées pour répondre à la pression imposée par le système dit des "vases communicants" entre les collèges et les lycées.

Ces nouveaux établissements d'enseignement scolaires dont la majorité ont été érigés dans des zones défavorisées devront également contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de ces régions, a-t-on encore indiqué. La même source a ajouté que la dotation de la nouvelle ville Ali-Mendjeli en nouvelles infrastructures scolaires constitue une "urgence" pour accompagner le processus de relogement devant être relancé avant la prochaine rentrée sociale. Plus de 1.300 familles résidant dans des bidonvilles de la ville de Constantine rejoindront la nouvelle ville Ali-Mendjeli d'ici au mois de septembre prochain, a-t-on rappelé dans ce contexte.

ORAN

48 propositions de fermeture de locaux commerciaux

Quarante-huit locaux commerciaux au niveau de la wilaya d'Oran ont fait l'objet de propositions de fermeture à l'issue de contrôles effectués par les brigades de la Direction du commerce durant la période allant du 10 au 31 juillet dernier, a-t-on appris auprès de cette structure.

Ces propositions à la fermeture ont été faites après constatation d'infractions relatives aux pratiques commerciales et de la qualité, pour défaut d'hygiène et de conservation de produits alimentaires, absence de facturation et défaut de registre de commerce et d'étiquetage, a-t-on souligné de même source.

Le bilan de la direction de wilaya du Commerce fait état, pour la même période, de 1.500 interventions et de l'établissement de 250 procès-verbaux dressés à l'encontre des contrevenants, a-t-on indiqué de même source. Les services de contrôle du commerce ont effectué, pour leur part, durant cette période 34 prélèvements de produits alimentaires aux fins de vérifier leur conformité, a-t-on ajouté de même source.

CUEILLETTE DE TOMATES À GUELMA

Un vrai défi face à la canicule et au jeûne

En dépit de la pénibilité de la cueillette de la tomate industrielle, la campagne ne manque pas d'attrait, si ce n'est le manque de sommeil accumulé. Les travailleurs doivent en effet être dans les champs dès l'aurore.

PAR BOUZIANE MEHDI

La campagne de cueillette de la tomate industrielle représente cette année à Guelma un véritable défi pour les producteurs du fait que coïncidant avec les grandes chaleurs et le Ramadhan.

Le challenge est d'autant plus important à relever qu'il n'est pas question de remettre la cueillette à plus tard, s'agissant d'un produit hautement périssable. Les cueilleurs de tomates se rendent dans les champs tout de suite après avoir pris leur repas du « s'hour ». Ils y travaillent ainsi de l'aurore jusqu'à 9h du matin au moment où le soleil commence à taper trop fort.

La séance de l'après-midi, qui débute après une longue sieste absolument indispensable, est consacrée au transport de la cueillette du jour vers l'usine de transformation.

Un producteur local, Abdelhamid B., exagère à peine lorsqu'il affirme que les travailleurs saisonniers s'activant à la cueillette de la tomate "prennent leur repas du f'tour dans les champs et leur collation du « s'hour » devant l'entrée de l'usine".

Lui-même prend soin de prendre son « s'hour » avant le premier appel à la prière pour aller, à bord de son camion, effectuer le "ramassage" des travailleurs et les conduire à temps sur son champs de tomates. D'ailleurs, poursuit le même producteur, la première difficulté que



rencontre l'ensemble des exploitants dès le début de la campagne, est de trouver une main-d'œuvre suffisante. Il faut alors aller se déplacer quotidiennement dans les communes éloignées où le chômage sévit, pour trouver des saisonniers qui ne rechignent pas devant ce pénible travail de la cueillette de la tomate industrielle.

Le fellah Fouad H. est originaire de Boumahra, région la plus en vue en matière de culture de la tomate industrielle dans la wilaya de Guelma. Il considère qu'en dépit de la pénibilité de la cueillette, la campagne ne manque pas d'attrait, si ce n'est le manque de sommeil accumulé. Lui-même avoue ne réussir à s'adonner, un tant soit peu, au sommeil que pendant la sieste, au moment où le travail est suspendu en raison de la forte chaleur en milieu de journée.

Pour cet agriculteur, la relation de travail est simplifiée avec les saisonniers qui sont payés à la tâche, soit 35 dinars par caisse de tomates ramassées. Ils peuvent ainsi gagner jusqu'à 1.000 dinars par jour.

Le travail des saisonniers sur les champs de tomates attire un grand nombre d'étudiants qui s'adonnent à cette activité pour aider leur famille ou pour financer leurs études.

Les étudiants saisonniers ne peuvent se laisser aller au sommeil que durant la sieste. Après le « f'tour » ils se retrouvent au café afin de se rendre sur les champs dès les premières lueurs de l'aube.

La wilaya de Guelma produit environ 2 millions de quintaux de tomate industrielle par an. Cette production est destinée aux usines de transformation devant lesquelles l'ont voit quotidiennement, ces jours-ci, de longues chaînes de véhicules de livraison venus de Bouati Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Boumehra et de Belkheir.

C'est dire que malgré la chaleur suffocante et le jeûne, la campagne de cueillette se poursuit grâce à la pugnacité des professionnels de la filière qui veillent, depuis des générations, sur la pérennité de cette activité.

ZLABIA DE BOUFARIK

Une saveur incomparable



Réputée à l'échelle nationale et adoptée depuis des années par les palais les plus exigeants, la zlabia de Boufarik (Blida), garde toujours son goût exceptionnel et inaltéré grâce à l'art de sa préparation qui se transmet de génération en génération.

Ainsi en ce Ramadhan, la ville de Boufarik est devenue la destination privilégiée des amateurs de cette confiserie traditionnelle qui exerce une attraction toute particulière sur les jeûneurs, comme l'at-

testent les interminables files de voitures immatriculées dans différentes wilayas du pays. D'une douceur incomparable aux autres sucreries, la zlabia de Boufarik est préparée selon un procédé artisanal : la pâte liquide servant à sa confection est aspergée de miel et plongée dans un fût où elle repose pendant 24 heures.

L'entonnoir servant à faire couler la pâte dans l'huile de friture est confectionné par un forgeron du coin aux mensurations de la main de son propriétaire afin

que ce dernier puisse le manier avec dextérité pour obtenir des pièces de zlabia de différentes formes, tel qu'expliqué par un marchand de ce produit connu sur la place de cette ville.

La notoriété de la zlabia de Boufarik remonte loin dans le temps, d'après ce "spécialiste" qui situe la première apparition de cette "délicatesse" à Dar Naqous, une maison située dans l'un des quartiers populaires de la ville. A cette époque, cette sucrerie était essentiellement confectionnée à domicile par des femmes. Sa cuisson se faisait sur un feu de bois. Les pièces cuites étaient enduites d'un miel pur lui conférant un goût à nul autre pareil.

Certaines familles de Boufarik, qui ont gardé intactes les anciennes recettes de préparation de ce produit, se sont distinguées dans l'art de préparer la zlabia, surtout la grosse, la plus sollicitée par les clients.

Des connaisseurs ont tenu à avertir contre la Zlabia de "contrefaçon", dénuée de saveur, produite par certains marchands peu scrupuleux, se contentant d'imiter la forme du produit original, reconnaissable à son goût inégalable, apanage des seuls authentiques producteurs de cette douceur qui, à chaque Ramadhan, reprend sa place d'honneur au côté du traditionnel qalb ellouz.

GRAVE PÉNURIE D'EAU À TIZI-OUZOU

La Kabylie a soif !



C'est une pénurie d'eau sans précédent à laquelle ont droit les habitants de la wilaya de Tizi-Ouzou en cet été 2012, et plus particulièrement durant ces dernières semaines. Aucune daïra n'échappe pratiquement à cette crise d'eau qui surgit au moment où la wilaya est en train d'être connectée au réseau de gaz de ville.

PAR LOUNES BOUGACI

Avant-hier, lundi, la population de la commune de Makouda, 25 km au nord du chef-lieu de la wilaya, a décidé d'observer des actions de protestation afin de dénoncer ce problème épineux qui rend le quotidien des citoyens pénible. Ainsi, la population de cette région, qui n'a pas été desservie en eau potable depuis plusieurs semaines, a décidé de fermer simultanément les sièges de la daïra, celui de l'Assemblée populaire communale ainsi que celui de l'Algérienne des eaux. Selon les habitants de cette localité, il s'agit de la dernière action qui leur restait car ils ont épuisé toutes les autres voies consistant à demander que ce problème d'absence d'eau soit pris en charge et résolu une fois pour toute. «*Nous avons saisi le maire, le chef de daïra, la direction locale et régionale de l'Algérienne des eaux mais rien n'a été fait. A chaque fois, nous avons eu droit à des promesses qui restent sans suite*», souligne l'un des représentants de la population de la commune de Makouda. Non loin de là et dans la même daïra, le calvaire des citoyens résidant dans la commune de Boudjima, 22 km au nord du chef-lieu wilayal, est des plus cruels. Dans cette région de Kabylie, l'eau ne coule pas des robinets pendant de longues périodes. Parfois, ce délai dépasse les deux mois, comme c'est le cas en cette saison où la chaleur torride rend l'utilisation de l'eau plus qu'indispensable. «*Nous vivons un*

vrai calvaire. Nous restons pendant un à deux mois sans avoir droit à notre part en eau potable. Nous sommes obligés de nous démenier autant que faire se peut. Personnellement, j'utilise ma voiture pour remplir chaque jour huit jerricans de 20 litres au niveau de la Pompe à essence sise au village Yaskrène. Cela me fait au total douze kilomètres de navettes en aller-retour. En plus, cette eau ne suffit pas car à la maison, nous l'utilisons pour tout, pour la lessive, la vaisselle, le ménage, les douches et aussi pour la boisson. Vous ne pouvez pas imaginer combien c'est difficile de vivre sans eau en l'an 2012, au moment où ailleurs, on revendique des choses en phase avec notre époque, nous à Boudjima, nous en sommes encore à quémander une goutte d'eau», déplore un père de famille de cinquante ans.

D'autres localités n'échappent pas à cette situation. A Bouzeguène, 60 km à l'est de Tizi-Ouzou, le calvaire des citoyens est identique. «*Ce n'est qu'aujourd'hui (lundi, Ndlr) que l'eau est revenue. Nous sommes restés toute une semaine sans ce liquide précieux*», nous informe une dame qui vit et travaille dans cette commune, autrefois dépendant de la daïra d'Azagga. A Aït Yahia Moussa, dans la daïra de Drâa El-Mizan, la population a soif. Les habitants du village Tafoughalt, dépendant administrativement de la commune d'Aït Yahia Moussa ont été obligés de fermer le siège de la municipalité pour crier leur détresse. La population de cette région a eu également droit à des promesses suite aux différentes réunions les ayant réunis avec les autorités locales à la veille du début de l'été. Le problème de la pénurie d'eau était d'ailleurs prévisible, selon les habitants qui rappellent que ce dernier surgit à chaque fois que l'été est là. Les habitants de cette région sont restés privés d'eau depuis presque un mois et les autorités ne semblent faire rien pour parer à ce grave problème, déplorent encore les citoyens qui sont désemparés et las d'attendre éternellement le bout du tunnel. Suite à cette action de protestation, une réunion a été initiée. Elle devait se tenir au siège de la daïra pour tenter de trouver une issue à cette situation.

Les citoyens du village Aï Bouyahia, dans la

commune d'Ath Douala, ont eu recours à l'obstruction du chemin de wilaya 100 afin de dénoncer le problème de la pénurie d'eau. Cette action de protestation a eu lieu dimanche dernier suite au silence des autorités devant la persistance du problème cruel d'absence d'eau potable dans un village situé à deux pas du barrage de Taksebt. Des pneus et des troncs d'arbres ont été brûlés par les protestataires tout au long de la journée. Depuis le début de l'été, les habitants de cette localité, via le comité de village, n'ont pas cessé d'interpeller les autorités, particulièrement le maire, le chef de daïra et la direction de l'Algérienne des eaux, en vain. C'est suite donc au long silence ayant succédé aux différentes interpellations effectuées dans les règles de l'art que la décision de barrer le chemin de wilaya 100, reliant Ath Douala à Tizi-Ouzou, a finalement été prise. Les habitants d'Ath Douala précisent que ce problème perdure depuis le début du mois de juin et, à ce jour, il ne cesse de s'exacerber. Les automobilistes, suite à cette action de protestation, ont été contraints de faire des détours soit par la commune d'Ath Zmenzer, soit par les Ouadhias pour rallier la ville de Tizi-Ouzou et les autres destinations. Last but not least, la commune de M'kira (dans la daïra de Tizi Ghennif) n'échappe pas à cette crise d'eau sans précédent. C'est durant la journée de dimanche dernier, malgré la chaleur et le Ramadhan, que les habitants des différents villages de cette commune ont fait le déplacement au chef-lieu communal pour observer une action de protestation. Ils sont venus de différents villages de cette commune sise à 50 km au sud de la ville de Tizi-Ouzou, entre autres : Tamarast, Iamourène, Imlikhène... Leur objectif consiste à crier leur ras-le-bol et dire aux autorités à tous les niveaux : «*Donnez-nous de l'eau !*».

Ce problème d'eau qui touche plusieurs autres localités s'ajoute à celui des coupures très fréquentes du courant électrique et à la hausse des prix de tous les produits alimentaires. Avec la chaleur et le mois de Ramadhan, on devine aisément de quoi est fait le quotidien du citoyen de la wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

CONSTRUCTION D'UN
IMMEUBLE A DRÂA BEN
KHEDDA

Des habitants s'y opposent

Les résidents de la cité des 400 logements, située au centre de Drâa Ben Khedda, 11 km à l'ouest de Tizi-Ouzou ont exprimé leur refus quant à la construction d'un immeuble dans le cadre d'une coopérative immobilière jugeant que l'assiette de terrain devant accueillir le projet est un espace vert. Les contestataires ont d'ailleurs observé un sit-in devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou, en début de semaine, afin d'interpeller carrément le premier magistrat de la wilaya concernant cette affaire qui ne date pas d'aujourd'hui. Le bras de fer entre les résidents dans ce quartier et les membres de la coopérative immobilière date de plusieurs années. Mais la goutte qui a fait déborder le vase est le fait que les coopérateurs ont décidé de lancer les travaux après une longue attente. Ce qui n'a pas été sans provoquer le courroux des occupants des habitations sises à proximité de l'espace vert convoité. Les protestataires disent qu'ils saisiront la justice, s'il le faut, pour empêcher cette construction. Mais paradoxalement, les membres de la coopérative immobilière affirment, documents à l'appui, qu'ils sont en possession de toutes les autorisations nécessaires pour réaliser leur projet. Le problème c'est que l'ex-wali de Tizi Ouzou avait ordonné, avant son départ, l'arrêt de toute construction devant se faire sur un espace vert. Une décision somme toute logique quand on voit l'état d'anarchie totale et d'absence complète de tout plan d'urbanisation aussi bien dans la ville de Tizi Ouzou mais dans les autres localités de la même wilaya.

NOUVEAU STADE
DE TIZI-OUZOU

Avancement des travaux à 20 %

Les travaux du nouveau stade de Tizi-Ouzou seront-ils achevés dans les délais ? C'est la question que tous les amoureux de la balle ronde, mais surtout les fans du club de la Jeunesse sportive de Tizi-Ouzou, se posent. Actuellement, les travaux de réalisation du stade ont repris après une rupture de plusieurs mois pour des raisons qui n'ont pas été communiquées. C'est ce que nous avons constaté sur le site situé à Boukhalfa, 2 kilomètres à l'ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Pour rappel, ce gigantesque projet a été confié, suite à un appel d'offre, à une entreprise algérienne et à une autre entreprise espagnole. L'état d'avancement des travaux de ce complexe sportif est actuellement de 21%. Et tout porte à croire que les délais de réalisation seront respectés à moins qu'il y ait des imprévus. En tout cas, les deux entreprises en charge du projet ont rassuré à maintes reprises les autorités concernées, dont la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou quant à leur engagement à finir la réalisation du projet comme convenu.

Il s'agit d'un stade de pas moins de 50.000 places dont le coût global de réalisation s'élève à 34 milliards de dinars. En plus du stade, le complexe sera doté de plusieurs autres infrastructures sportives avec un terrain pour les arts martiaux mais aussi des terrains de handball, de basket-ball, le volley, mais aussi d'un hôtel d'une capacité de 120 lits et enfin d'un grand restaurant de plus de 100 places.

L. B.

MALI, ILS TENTENT
D'IMPOSER LA CHARIA

Les islamistes défiés à Gao



Face à des groupes islamistes qui, comme le Mujao, tentent d'imposer la charia, une partie de la population résiste. A Gao, des manifestants ont ainsi empêché l'amputation de la main d'un voleur. Pour pallier l'absence du gouvernement, des Maliens ont décidé de former des groupes d'auto-défense.

Les habitants de la ville de Gao, dans le nord du pays, défient les islamistes qui tentent d'imposer la charia. Mais cette insoumission se paye au prix fort: un animateur de radio a été passé à tabac ce lundi.

Le verdict du Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique (Mujao) était aussi limpide que terrible: la main du voleur serait tranchée sur la place publique. Mais les habitants de la ville de Gao, dans le nord du Mali, ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils ont empêché, dimanche, les islamistes qui contrôlent la ville d'appliquer la charia, la loi islamique rapporte l'Express.

Le Mujao avait annoncé samedi soir dans un communiqué sur des radios privées de Gao qu'il couperait dimanche la main d'un voleur. Le jour venu, des centaines de personnes ont manifesté à Gao pour protester contre son interpellation et exiger sa libération. "Ils (les islamistes) n'ont pas pu amener le prisonnier sur la place de l'Indépendance pour lui couper la main. Les habitants de Gao ont occupé la place et refusé qu'on coupe la main du voleur", a confirmé le responsable d'une ONG basée à Gao.

L'homme dont la main devait être coupée est une jeune recrue du Mujao qui avait volé des armes pour les revendre. Autre signe de leur insoumission, les manifestants ont également mis le feu au véhicule d'un responsable du Mujao, avant d'être dispersés par les islamistes qui ont tiré des coups de feu en l'air.

C'est la première tentative de la part des islamistes qui occupent le nord du Mali de couper une main dans cette région où des couples illégitimes, des buveurs d'alcool, des fumeurs, ont été fouettés en public dans plusieurs villes.

En attendant que les promesses se concrétisent en actes, des habitants ont formé des groupes d'auto-défense

R. I.

SYRIE, APRÈS LA DÉFECTION DU PREMIER MINISTRE

Alep bombardée sans relâche

Le Premier ministre syrien, Riad Hijab, a fait défection lundi et rejoint l'opposition, devenant ainsi le plus haut responsable à rompre avec le régime de Bachar al-Assad en 16 mois de conflit en Syrie, où les combats sanglants continuent de faire rage.

L'armée a bombardé sans relâche les quartiers rebelles à Alep (Nord), et des combats entre insurgés et soldats avaient lieu dans d'autres régions du pays où 137 personnes ont encore péri - 82 civils (dont 18 à Alep), 39 soldats et 16 rebelles -, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Face à l'escalade, les défections ont touché la tête du gouvernement, même si la gestion de la crise est du ressort du clan rapproché de Assad. Riad Hijab, un sunnite nommé Premier ministre il y a deux mois par le président de confession alaouite, a fait défection avec sa famille en Jordanie en raison des "crimes de guerre et de génocide" commis par le régime, a annoncé son porte-parole à Amman, Mohamed Otri. Le ministre syrien de l'Information, Omrane al-Zohbi, a confirmé implicitement la défection mais en a minimisé l'impact. Il a démenti la défection d'autres membres du gouvernement, après l'annonce de la fuite de deux ministres non identifiés par l'opposition syrienne. Selon la télévision d'Etat, Riad Hijab, qui fut un fidèle du régime, a été démis de ses fonctions et Omar Ghalawanji, vice-Premier ministre, a été désigné pour "expédier les affaires courantes". Après cette défection, le chef du Conseil national syrien (CNS), la principale coalition de l'opposition, Abdel Basset Sayda, a estimé que "le régime se désagrège".

Défection de généraux

Dans la rue, c'est la surprise qui domine. "C'est une perte pour le pays", a estimé Rana, une employée de 45 ans rencontrée à Damas. Pour Mohammed, un commerçant à Damas, "le régime se désagrège. Il y aura d'autres défections", prédit-il. M. Hijab devrait s'installer au Qatar qui accueille déjà plusieurs hauts responsables civils ayant fait défection, selon son porte-



parole. D'après un membre du CNS, Khaled Zein el-Adibine, la défection de M. Hijab a été coordonnée par l'opposition, "l'Armée syrienne libre (ASL, rebelles) les ayant aidés à passer la frontière".

Cette défection est la plus importante parmi les responsables du régime Assad depuis le début en mars 2011 de la révolte populaire qui s'est transformée en insurrection armée face à la répression sanglante menée par le pouvoir rapporte l'agence française de presse. Des proches du régime, des diplomates et de nombreux généraux ont fait défection ces 16 derniers mois. Un général de l'armée, accompagné de 5 officiers et d'une trentaine de soldats, est encore arrivé en Turquie pour rejoindre l'opposition, selon l'agence Anatolie, ce qui porte à 31 le nombre de généraux ayant fui en Turquie. Dimanche, trois officiers des renseignements politiques à Damas, dont deux frères issus du clan du vice-président sunnite Farouk al-Chareh, avaient trouvé refuge en Jordanie, selon Kassem Saad Eddine, porte-parole de l'ASL en Syrie.

Violences sans répit

A Damas, un attentat à la bombe a visé le siège de la radio-télévision d'Etat faisant des blessés légers mais sans perturber la poursuite des programmes. Pour autant, cette attaque a une forte portée symbolique puisqu'elle a visé le principal outil d'information du régime, de surcroît

dans un quartier ultra-protégé de la capitale que l'armée avait affirmé contrôler totalement. Mais selon l'OSDH, des combats continuaient à Roukneddine dans le nord de Damas, de même que dans la localité de Harasta, dans la province de Damas, soumise à de violents bombardements et où des affrontements entre soldats et déserteurs faisaient rage. Une brigade de la rébellion armée qui a revendiqué le rapt de 48 Iraniens samedi en Syrie a affirmé que trois des otages ont été tués dans le pilonnage de la province de Damas.

A Alep, poumon économique du pays, l'armée a bombardé à l'artillerie lourde plusieurs quartiers, a précisé cette ONG basée en Grande-Bretagne et qui tire ses informations et bilans d'un réseau de militants et de témoins. Des combats avaient aussi lieu dans les quartiers Char et Hanana.

Wassel Ayoub, un capitaine rebelle dans le quartier de Salaheddine (ouest), a affirmé que des soldats et des franc-tireurs protégés par un char avaient réussi à s'emparer de sept ou huit bâtiments et contrôlaient deux artères. En raison de l'intensité des combats, les observateurs de la Misnus qui étaient stationnés à Alep ont quitté cette ville du nord du pays. La vingtaine d'observateurs basés à Alep ont été rapatriés au cours du week-end vers Damas, où se trouve le quartier général de la Misnus, a indiqué lundi l'Onu.

R. I./Agence

CÔTE D'IVOIRE

Attaque meurtrière d'un camp militaire à Abidjan

Des hommes en civil, fortement armés, ont attaqué dans la nuit de dimanche à lundi un camp militaire situé à la lisière est d'Abidjan, tuant cinq soldats et s'emparant de nombreuses armes, ont annoncé les autorités ivoiriennes. Selon un officier présent dans ce camp, l'attaque a eu lieu vers 3h30 dans le quartier d'Akouédo. Les affrontements ont duré près de trois heures avant que l'armée ne reprenne le contrôle du secteur rapporte Reuters. Les affrontements ont également fait cinq blessés dans les rangs de l'armée, dont deux grièvement, et un soldat est porté manquant, a déclaré le ministère de la Défense. Des dizaines de soldats



gouvernementaux ainsi que cinq véhicules blindés de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) ont été déployés dans la matinée aux abords du

camp dont le mur d'enceinte extérieur est criblé de balles.

Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale, a fait savoir que le pouvoir maîtrisait désormais la situation et que l'armée s'était lancée à la poursuite des assaillants. En fin de matinée, des soldats fortement armés effectuaient des patrouilles dans les rues des banlieues est de la cité lagunaire, où certains commerçants avaient choisi de tirer le rideau et où la circulation automobile était réduite. Le pays, premier exportateur mondial de cacao et ancienne vitrine économique des ex-colonies françaises d'Afrique occidentale, sort de longues années d'instabilité politique.



La patience dans le Coran

Dans « Udat-as-Sâbireen », Ibn Al-Qayyim a mentionné que l'Imam Ahmad a dit :
« Allah Le Tout-Puissant a mentionné la patience dans le Coran à 90 reprises. »

Page 12



**La fin du monde
2012 n'aura pas lieu**

Page 13



La patience dans le Coran

Dans « Udat-as-Sâbireen », Ibn Al-Qayyim a mentionné que l'Imam Ahmad a dit : « Allah Le Tout-Puissant a mentionné la patience dans le Coran à 90 reprises. »

Dans ce présent article, nous allons essayer de passer en revue les différents contextes coraniques dans lesquels la patience a été mentionnée :

Premièrement : L'ordre d'être patient ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens des versets) :

• « *Endure ! Ton endurance [ne viendra] qu'avec (l'aide) d'Allah. Ne t'afflige pas pour eux. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots.* » (Coran 16/127)

• « *... et supporte patiemment la décision de ton Seigneur. Car en vérité, tu es sous Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves...* » (Coran 52/48)

Deuxièmement : Interdire les actes opposés à la patience ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens des versets) :

• « *Endure (Muhammad) donc, comme ont enduré le messager doués de fermeté ; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir [leur châtiement]...* » (Coran 46 /35)

• « *Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les supérieurs, si vous êtes de vrais croyants.* » (Coran 3/139)

• « *Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne soit pas comme l'homme au Poisson (Jonas) qui appela Allah dans sa grande angoisse.* » (Coran 68/48)

D'une manière générale, chaque chose interdite vient à l'encontre de la patience qui est un acte commandé.

Troisièmement : Le succès est le résultat de la patience ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « *Ô les croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. LutteZ constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez !* » (Coran 3/200). Dans le verset, le succès a été conditionné par les actes mentionnés.

Quatrièmement : Informer de la valeur de la récompense et du fait quelle soit multipliée pour ceux qui sont patients ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « *Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Craignez votre Seigneur". Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne [récompense]. La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter.* » (Coran 39/10)

Soulayman ibn Al-Qasim a dit : « *La récompense de chaque bonne action est connue à l'exception de celle de la patience et du jeûne. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « ... les endurants auront leur pleine récompense sans compte.* » Elle est comme



une eau qui coule à grands flots. » Pour ce qui est du jeûne, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit : « *Toutes les bonnes œuvres des fils d'Adam sont démultipliées du simple au décuple, jusqu'à sept cents fois, dit Allah — Exalté soit-Il —, sauf le jeûne, qui M'appartient et J'en octroie la rétribution.* » (Boukhari)

Cinquièmement : Le leadership en matière de religion est subordonnée à la patience et la certitude en Allah ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « *Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets.* » (Coran 32/24)

La patience et la certitude sont la clef du leadership en matière de religion.

Sixièmement : Allah Le Tout-Puissant est avec le patient ; Allah, Exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « *Allah est avec les endurants.* » (Coran 2/153)

Abu Ali, Ad-Daqqaaq a dit : « *Les patients ont remporté l'honneur dans les deux mondes parce qu'ils ont gagné l'avantage qu'Allah soit avec eux.* »

Septièmement : Allah Le Tout Puissant donne trois choses à ceux qui sont patients, ces trois choses sont données exclusivement aux patients. Elles sont Ses bénédictions, Sa miséricorde et Sa guidée. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « *Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint : « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons ». Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde ; et ceux-là sont les biens guidés.* » (Coran 2/155-157)

Une personne vint présenter ses condoléances à

l'un des pieux prédécesseurs touché par une épreuve, ce dernier dit alors : « *Comment pourrais-je ne pas être patient quand Allah a promis trois choses à celui qui patiente et que chacune de ces choses est meilleure que ce monde et ce qu'il contient !* »

Huitièmement : Allah Le Tout-Puissant a fait de la patience un moyen pour demander de l'aide et du soutien. Il dit (sens du verset) : « *Et cherchez secours dans l'endurance et la Salat : certes, la Salat est une lourde obligation, sauf pour les humbles...* » (Coran 2/45)

Cela signifie qu'une personne qui n'est pas patiente est ni soutenue, ni aidée.

Neuvièmement : Allah Le Tout-Puissant a subordonné la victoire à la patience et à la piété. Il dit (sens du verset) :

« *Mais oui ! Si vous êtes endurants et pieux, et qu'ils [les ennemis] vous assaillent immédiatement, votre Seigneur vous enverra en renfort cinq mille Anges marqués distinctement.* » (Coran 3/125)

Le Prophète (Salla Allahou Alayhi wa Sallam) a dit à ce sujet : « *Sachez que la victoire est liée à la patience.* » (Déclaré authentique par al-Albani)

Dixièmement : Allah Le Tout-Puissant a fait de la patience et de la crainte d'Allah un excellent moyen de protection contre la ruse et les complots des ennemis. Ils sont le plus grand de tous les refuges. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « *Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font.* » (Coran 3/120)

Onzièmement : Allah Le Tout-Puissant dit que Ses anges accueillent les patients dans le Paradis en leur disant « *que la paix soit sur vous* » en raison de leur patience dans le monde d'ici-bas ; Il, exalté soit-Il, dit (sens des versets) : « *De chaque porte, Les Anges entreront auprès d'eux : « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! » - Comme est bonne votre demeure finale !* » (Coran 13/23-24)

Douzièmement : Allah Le Tout-Puissant a permis à l'opprimer d'infliger à son agresseur un dommage égal à celui qu'il a subit tout en l'invitant vivement à patienter. La patience étant meilleure que le fait de prendre sa revanche. Allah Le Tout-Puissant dit dans ce sens : « *Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurants.* » (Coran 16/26).

Treizièmement : Allah Le Tout-Puissant a attribué un pardon et une énorme récompense comme conséquence de la patience et des bonnes œuvres. Il dit (sens du verset) : « *... sauf ceux qui sont endurants et font de bonnes œuvres. Ceux là obtiendront pardon et une grosse récompense.* » (Coran 11/11)

Quatorzièmement : Allah Le Tout-Puissant considère que la patience face aux afflictions et aux catastrophes est une qualité qui exige une grande détermination. En fait, la détermination est nécessaire à l'accomplissement des plus nobles et des plus grands actes d'adoration. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) :

• « *Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires.* » (Coran 42/43)

• « *Ô mon enfant, accomplis la Salat, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise !* » (Coran 31/17)

Quinzièmement : Allah Le Tout-Puissant a promis la victoire des croyants et elle fait partie des bonnes nouvelles qu'Il leur a annoncées. Allah Le Tout-Puissant dit que les croyants obtiennent cette victoire seulement par la patience. Il dit (sens du verset) : « *Et les gens qui étaient opprimés, Nous les avons fait hériter les contrées orientales et occidentales de la terre que Nous avons bénies. Et la très belle promesse de ton Seigneur sur les enfants d'Israël s'accomplit pour prix de leur endurance. Et Nous avons détruit ce que faisaient Pharaon et son peuple, ainsi que ce qu'ils construisaient.* » (Coran 7/137)

Seizièmement : Allah Le Tout-Puissant aime ceux qui sont patients. Il dit (sens du verset) : « *Et Allah aime les endurants.* » (Coran 3/146)

Dix-septièmement : Allah Le Tout-Puissant dit que la récompense est grande pour celui qui est patient, ceci est mentionné dans deux sourates différentes du Noble Coran.

Dans Sourate *Al-Qassas* (le Récit), Allah Le Tout-Puissant dit dans l'histoire relative à Qaroon (Coré) : « *Tandis que ceux auxquels la savoir a été donné dirent : « Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien ». Mais elle ne sera reçue que par ceux qui endurent.* » (Coran 28/80)

Dans la sourate *Fussilat*, Allah Le Tout-Puissant a ordonné à Ses serviteurs de repousser le mal par l'acte de la patience, par conséquent dès que l'un d'entre nous est opprimé il se doit d'agir de cette manière pour que l'opresseur devienne pour lui un ami dévoué. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « *Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.* » (Coran 41/35)

Citation du jour

Il possède (Dieu) ce qu'il y a dans les Cieux, sur la Terre, ce qui se situe entre les deux et même le sous-sol [ou : les entrailles de la terre].
Coran, 20 verset 6)

Rames à dents !

En 2009 le président Obama a choisi la tribune de la grande université du Caire pour s'adresser aux musulmans du monde entier et les inviter à respecter les libertés d'autrui et les valeurs de l'Islam, tout en se conformant à ses principes et à ses idéaux immuables.

Pour paraître plus convaincant et montrer sa bonne foi, le président de la nation la plus puissante du monde, s'est attribué pour la circonstance, un nouveau nom, afin de s'appeler désormais Barack Hussein Obama. Dans son discours le président n'a pas omis d'écorcher les mauvais musulmans et de distribuer des points aux bons, version américaine. Les "Azhariens" présents en force ce jour-là, n'avaient qu'à applaudir cet homme venu de la lointaine Amérique, pour apprendre aux Musulmans les rudiments de leur religion. Tout les pays islamiques, semblent bien assimiler, depuis, ce discours historique, sauf l'Algérie. Sinon, comment expliquer les nuances contenues dans le dernier rapport d'Hilary Clinton sur les libertés religieuses, ou parmi les pays arabo-musulmans, seul notre pays soit mis à l'index.

La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

“Ce n'est pas par jeu que Nous avons créé le Ciel, la Terre et tout ce qu'ils contiennent”. (Sourate 21 verset 16)

Les milliards d'étoiles et de galaxies de l'Univers évoluent dans un équilibre parfait à travers les différentes voies tracées pour elles. Etoiles, planètes et satellites tournent non seulement autour de leurs propres axes mais aussi tous ensembles autour des systèmes dont ils font tout partie intégrante. Quelquefois, des galaxies de 200 à 300 milliards d'étoiles empruntent les voies les unes et des autres. Il est pourtant incroyable qu'aucune collision susceptible de perturber l'ordre de l'Univers ne se produise. Ce miracle devrait nous donner tous à réfléchir.

Dans l'Univers, le concept de vitesse prend une dimension gigantesque lorsque comparé aux mesures terrestres. Etoiles, planètes, galaxies et conglomérations de galaxies - dont les propriétés numériques ne peuvent être conçues que par les mathématiciens - pèsent des milliards de milliards de tonnes, et se déplacent dans l'espace à des vitesses extraordinaires. Par exemple, la Terre tourne à 1.670 km/h. Si nous considérons le fait que la vitesse moyenne du projectile le plus rapide qui soit est de 1.800 km/h, nous pouvons imaginer combien est importante la vitesse à laquelle tourne la Terre, malgré sa grande taille et son énorme masse.

La vitesse à laquelle la Terre tourne en orbite autour du Soleil est environ 60 fois plus rapide qu'un projectile : 108.000 km/h. Si nous étions en mesure de construire un véhicule qui se déplace à cette vitesse, il serait



capable de faire le tour du globe en 22 minutes. Ces chiffres s'appliquent uniquement à la Terre. Ceux du Système solaire sont encore plus fascinants. La vitesse à laquelle ce système se déplace est telle qu'elle dépasse les limites de la raison. Plus les systèmes de l'Univers sont grands,

et plus leur vitesse de déplacement est grande. La vitesse orbitale du Système Solaire autour du centre de la galaxie, est de 720.000 km/h. La Voie Lactée, avec ses 200 milliards d'étoiles ou plus, se déplace à 950.000 km/h. Indubitablement, un risque élevé de collisions dans un système aussi com-

plexe et aussi rapide existe. Pourtant rien de cela n'arrive et nous continuons à vivre en totale sécurité. Tout cela parce que l'Univers fonctionne grâce à l'équilibre parfait mis en place par Dieu. C'est la raison pour laquelle le verset stipule qu'il n'y a aucune "disproportion" dans le système. Le Coran contient de nombreux versets concernant la création de la Terre, des cieux et de ce qui s'étend entre eux : Nous n'avons créé les cieux, la terre et ce qu'ils contiennent que par l'entremise de la vérité, et l'heure n'est plus éloignée, pardonne donc de la belle manière. (Coran, 15 verset 85).

Les scientifiques ont déclaré qu'avant tout, une masse de gaz chaud a vu sa densité s'accroître. Ensuite, la masse s'est divisée en plusieurs petites parties pour former la matière galactique, et plus tard des étoiles et des planètes. Pour présenter les choses autrement, la Terre ainsi que les étoiles formaient un seul corps gazeux puis elles se sont séparées.

Certaines de ces parties ont donné vie au Soleil et aux planètes, abouissant ainsi à l'émergence de nombreux systèmes solaires et de galaxies. Comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, l'Univers était au début en état de ratq (fusion : combiné, uni), puis il devint fataqa (séparé, divisé en plusieurs parties). L'émergence de l'Univers est décrite dans le Coran de la manière qui convient le mieux, de façon à confirmer les faits scientifiques.

Suivra

Le Coran : guide du croyant par excellence

Ce jour-là, l'éternelle justice de Dieu séparera ceux qui ont écouté la voix de leur conscience de ceux qui ne l'ont pas fait. Préparez-vous à l'Au-delà pour ne pas être parmi les perdants. N'oubliez jamais que vous devrez rendre compte de vos actes un jour devant Dieu. Alors pourquoi gaspillez aujourd'hui inutilement vos efforts dans des futilités. La vie éphémère ici-bas ne vaut rien comparée à l'au-delà. Les châteaux imposants, les maisons ostentatoires entourées de jardins, les yachts, les voitures flamboyantes, les discothèques, les hôtels de luxe, les professions honorables, les enfants sains,... Toutes ces faveurs ont certes un attrait.

Une vie entière peut être consommée à accumuler ces biens. Néanmoins, cela n'empêchera pas l'homme de connaître l'au-delà. Ce jour-là, il devra abandonner tout ce qui lui a été accordé. Peut-être êtes-vous parmi ceux qui ont consacré leur vie à la course aux biens. Cependant ne prétendez jamais ignorer que toutes vos richesses ne vous sauveront pas dans l'Au-delà. À

l'instant où les anges viendront prendre votre âme, vous quitterez ce monde en laissant derrière vous tout ce que vous possédez. Il n'y aura aucune possibilité de retour. Lorsque vous serez ressuscité, vous serez jugé ailleurs en présence de Dieu. Vous ne serez alors autorisé interrogé ni sur vos biens, ni sur vos enfants, ni sur votre statut, ni sur votre éducation. Ce jour-là, les dirigeants les plus proéminents, les rois, les reines n'auront aucune supériorité par rapport aux autres. Aucun ami ne se souciera du sort de son ami. Au bout du compte, les mécréants finiront par offrir tous les biens matériels en échange de leur salut : « *Où nul ami dévoué ne s'enquerra d'un ami, bien qu'ils se voient l'un l'autre. Le criminel aimerait pouvoir se racheter du châtiement de ce jour, en livrant ses enfants, sa compagnie, son frère, même son clan qui lui donnait asile, et tout ce qui est sur la terre, tout, qui pourrait le sauver. Mais rien [ne le sauvera]. [L'enfer] est un brasier arrachant brutalement la peau du crâne. Il appellera celui qui tournait le dos et s'en allait, amas-*

sait et thésaurisait ». (Sourate El-Maarij versets 10-18) Méditez sur ces versets. Et n'oubliez pas que la douleur de ce jour sera si intense que l'on sera prêt à tout donner pour sauver sa peau. Dans le verset suivant, Dieu explique que les mécréants donneraient la terre entière, s'ils la possédaient afin d'éviter les tourments de l'enfer : Si les injustes possédaient tout ce qui se trouve sur la terre, et autant encore, ils l'offriraient comme rançon pour échapper au pire châtiement le jour de la Résurrection, et leur apparaîtra, de la part de Dieu, ce qu'ils n'avaient jamais imaginé. En réalité, un bref moment de réflexion suffit à l'homme doté d'un esprit sain pour arriver à la conclusion évidente. Personne ne refuserait une place au paradis qu'on lui propose, dût-il y sacrifier tous ses biens, sa famille, son statut. C'est précisément le devoir de l'homme: faire don de sa richesse et de soi à Dieu, se détacher d'ambitions inutiles de cette vie, vivre pour la satisfaction de Dieu et recevoir ainsi le paradis en récompense.

(Suivra)

Connaissez-vous le sceau des prophètes ?

“Et ton Seigneur est le Pardonneur, le Détenteur de la miséricorde. S'Il s'en prenait à eux pour ce u'ils ont acquis, Il leur hâterait certes le châtiement. Mais il y a pour eux un terme fixé (pour l'accomplissement des menaces) contre lequel ils ne trouveront aucun refuge”. (Sourate al-Kahf verset 58)

Les Juifs de Bani Awf forment une seule nation avec les Musulmans, les Juifs ont leur religion et les Musulmans ont la leur. L'article 16 du traité dit : « *Les Juifs qui nous suivent bénéficient de notre assistance de façon assurée et ont les mêmes droits que chacun d'en-*

tre eux, ils ne seront pas lésés, et leurs ennemis ne recevront pas d'aide de notre part. »

Scrupuleusement les termes du traité, même après sa mort, et l'élargissent aux berbères boudhistes, brahmanes et aux peuples de confessions différentes. L'une des principales raisons qui permet de comprendre pourquoi l'âge d'or de l'Islam fut une ère de paix et de sécurité réside dans l'attitude empreinte de justice qui fut celle du Prophète, reflet vivant de la morale coranique. Le souci de justice que manifestait le Prophète suscitait également un sentiment de confiance chez les non-musulmans, et un grand nombre d'entre eux, y compris des polythéistes, demandaient à bénéficier de sa protection. Dieu évoque dans le verset suivant la requête adressée par les polythéistes et indique au Prophète l'attitude à adopter vis-à-vis de ces personnes : « *Et*

si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole de Dieu, puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité. Car ce sont des gens qui ne savent pas. Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte admis par Dieu et par Son Messenger ? À l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée Sacrée. Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Dieu aime les pieux. » (Sourate at-Tawba versets 6-7)

De nos jours, la seule solution pour mettre fin aux combats et conflits qui se multiplient dans le monde consiste à adopter la morale du Coran et, à l'instar du Prophète, de ne jamais quitter la voie de la justice, en ne faisant aucune distinction entre les différentes religions, langues ou races.

(Suivra)



SOUPE AU YAOURT ET À LA MENTHE

Ingrédients :

2 litres de bouillon de viande
3/4 de verre de farine
1 tasse à thé de riz
150 g de beurre
2 yaourts nature
Sel
Poivre rouge
1 c. à soupe de menthe

Préparation :

Faire cuire le riz dans le bouillon salé et poivré. Ajouter à la soupe qui cuit 100g de beurre auquel on aura incorporé la farine. Mélanger. Dans une soupière, verser le yaourt. Batta vivement à la fourchette. Peu à peu, verser dessus, tout en mélangeant, le contenu de la casserole. La soupe est prête à servir. Elle sera accompagnée d'une sauce constituée des 50 g de beurre restant que l'on aura fait chauffer sur le feu avec 1 pincée de poivre rouge.



Petits pains au lait et aux graines de sésame

Ingrédients :

3 œufs
1 verre à thé de sucre semoule
1 verre à thé d'huile
2 c. à soupe de levure boulangère
1 pincée de sel
2 c. à soupe de graines de sésame
1 c. à soupe d'anis
1 verre à thé de beurre fondu
6 grands bols de farine
1 demi-litre de lait des graines de sésame
1 œuf battu pour la décoration

Préparation :

Dans un récipient, casser les œufs et ajouter le sucre semoule, l'huile, la levure, le sel, les graines de sésame, l'anis et le beurre fondu. Mélanger jusqu'à ce que la levure soit diluée. Mettre la farine en fontaine puis verser le mélange des œufs au milieu. Travailler la pâte énergiquement. Ajouter le lait puis fraiser avec les paumes des mains pour obtenir une pâte bien lisse (s'il le faut, ajouter du lait). Laissez le ver pendant 1h. Diviser la pâte en boulette du volume d'un œuf et laisser lever une deuxième fois pendant 1heure. Avec la pointe des doigts, aplatir légèrement chacune des boulettes jusqu'à obtention d'un petit pain rond. A l'aide d'un pinceau, enduire la face à l'œuf battu et décorer avec des graines de sésame. Cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 30mn.



Boulettes au foie

Ingrédients :

500 g de foie de veau
500 g de viande hachée
10 gousses d'ail
1 œuf entier
2 c. à c. de piment doux
1 c. à c. de piment fort
2 c. à c. de cumin
1 bouquet de persil
3 c. à s. d'huile
1 verre d'eau

Préparation :

Préparer la sauce de cuisson. Dans une marmite mettre le verre d'huile avec 4 gousses d'ail pelées et coupées en petits morceaux, la moitié des épices, du sel et un verre d'eau. Laisser mijoter pendant la préparation des boulettes : faire griller le foie sur les 2 faces puis le hacher. Peler et hacher 6 gousses d'ail. Dans une terrine, mélanger le foie, la viande (selon votre goût : boeuf ou veau), l'ail, le persil haché fin, la moitié du piment fort, du piment doux et du cumin. Saler, ajouter l'œuf et 3 cuillerées d'huile. Bien travailler à la main en ajoutant peu à peu environ 3 c. à soupe d'eau... En prélevant un peu de hachis, former à la main des petites boulettes et les plonger au fur et à mesure dans la sauce chaude. Laisser mijoter à feu moyen pendant 30 min. environ, marmite mi-couverte. Surveiller qu'il reste assez de jus pour que les boulettes baignent. Servir aussitôt (dans un plat creux chauffé), les boulettes nappées de la sauce bien réduite.



Bonbonnières aux fruits secs

Ingrédients

Pour la pâte à crêpes :

3 œufs
1 demi-litre de mélange eau et lait
150 g de farine
1 pincée de sel
Vanille

1 c. à soupe de sucre glace

3 c. à soupe d'huile

Beurre (pour la poêle)

Pour la farce :

Fruits secs concassés (amandes, pistaches, noisettes...)

Fruits confits (facultatif)

Miel

Pour la décoration :

Fil à pâtisserie doré

Sucre glace

Préparation :

Dans un saladier, préparer la pâte à crêpe en mélangeant l'huile, le lait et eau, les œufs, la vanille et le sucre. Bien battre et ajouter la farine et le sel. Continuer à battre jusqu'à obtention d'une pâte lisse et sans grumeaux.

Chauffer une poêle ou un appareil à crêpe. Et faire des crêpes de 13 à 15 cm de diamètre jusqu'à épuisement de la pâte.

Préparer la farce en mélangeant les fruits secs et confits. Ramasser le tout avec un peu de miel. Mettre une c. à soupe de farce sur chaque crêpe, relever les bords et les attacher avec du fil à pâtisserie, puis saupoudrer d'un peu de sucre glace.

Remarque :

S'il vous reste de la farce une fois que vous aurez fait toutes vos crêpes, recyclez-la : dans des coupes, placer des boules de vanilles et couvrez de farce. Succès garanti !



Salade d'épinards

Ingrédients :

1kg d'épinards
2 gousses d'ail
250 g d'olives violettes ou vertes
2 tomates
1 citron confit
1 pincée de cumin
1 pincée de paprika (poivre rouge)

4 c. à soupe d'huile

1 c. à café de vinaigre

Sel, poivre noir

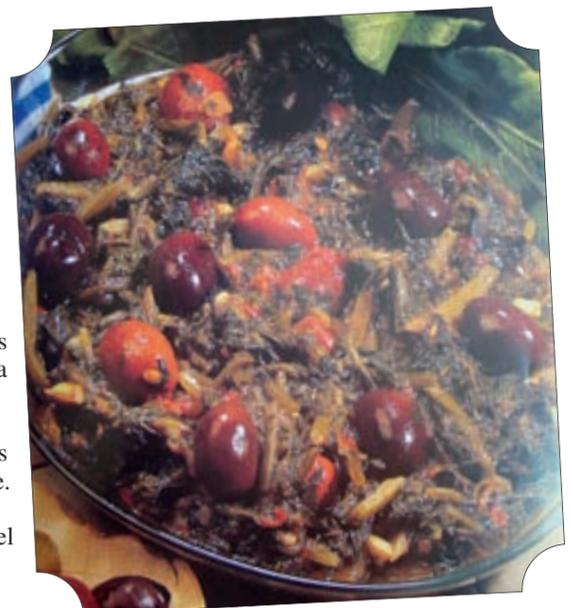
Préparation :

Hacher très grossièrement les épinards et les faire cuire à la vapeur pendant 20 à 30 mn, puis les laisser refroidir.

Mettre l'huile à chauffer dans une cocotte, ou une sauteuse.

Ajoutez la tomate, l'ail, le sel et le poivre noir. Faire cuire pendant 10mn à couvert.

Ajouter les épinards, les olives, le citron coupé en dés et le vinaigre. Mélanger, couvrir et faire cuire à feu doux pendant 15 minutes.





ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

(2e partie et fin)

Le loup dans la bergerie

Résumé : Abdelkader, propriétaire d'une salle des fêtes, recrute un jeune veilleur de nuit.

PAR KAMEL AZIOUALI

Les deux hommes se séparèrent chacun avec la conviction d'avoir réussi une très bonne opération. Abdelkader était convaincu d'avoir trouvé en la personne du jeune Boualem une recrue de choix. Il était au chômage pendant très longtemps ; c'est pourquoi il n'avait exprimé aucune prétention au sujet de son salaire. Mais compte tenu de sa modestie, s'il s'avérait sérieux dans son travail, il lui offrirait plus de 18.000 DA. Mais il ne le lui dirait pas maintenant. Il lui en ferait la surprise au moment de le payer. Et à propos de paie, Abdelkader trouva également très positif le fait que le jeune homme ne lui ait pas demandé d'avance sur salaire, comme cela arrive souvent lorsque la nouvelle recrue a chômé pendant longtemps. Ah ! oui ! Il n'y avait pas le moindre doute : il avait réussi, là, une très bonne affaire.

Quelques jours plus tard, ayant constaté que Boualem n'ayant rien réclamé en matière d'acompte bien qu'il soit dans le besoin, Abdelkader décida de lui donner 2.000 DA.

- C'est une avance sur salaire Si Abdelkader ? s'enquit Boualem.

- Non, ça c'est un bonus de la maison.

- Oh ! Merci, Si Abdelkader...

- Si tu veux plus, il n'y a pas de problèmes. Tu es un brave gars ! J'ai vu que tu arrives beaucoup plus tôt que prévu et que tu donnes un coup de main pour le nettoyage. Je sens que tu vas rester longtemps avec nous, mon brave jeune homme. Eh bien sûr ton salaire évoluera considérablement.

Quelques jours passèrent. Une des employées affectées à la cuisine constata la disparition de deux petits... réfrigérateurs.



Elle en fit part au patron et celui-ci la regarda avec des yeux dilatés par la stupeur.

- Tu veux bien répéter ce que tu viens de dire ?

- Oui... moi aussi j'ai été étonnée comme toi Si Abdelkader. Aussi incroyable que cela puisse paraître, je viens de constater que deux petits frigos ont disparu. Ce sont des frigos que l'on n'utilise que rarement c'est pourquoi on les a mis dans un endroit retiré où on les a presque oubliés... et tout à l'heure, en voulant utiliser l'un d'eux... en fait, ces frigos sont au nombre de trois...

- Oui, je sais qu'ils sont au nombre de trois.

- Mais maintenant, il n'y en a plus qu'un. Je dois avouer Si Abdelkader que cela fait une semaine que le premier réfrigérateur a disparu. Je me suis dit qu'on lui a changé d'endroit et je ne me suis pas inquiétée. Mais ce matin, en constatant la

disparition du second, j'ai décidé de les chercher et je ne les ai pas trouvés.

Abdelkader rangea le registre des commandes et se leva en bégayant et en tremblant d'inquiétude :

- Oh ! là ! là ! là ! voilà une journée qui commence mal ! Allah yestar !

En sortant de son bureau, il lança une recommandation à la jeune employée :

- A part toi qui est au courant de cette disparition ?

- Personne ! Je viens de vous le dire, tout le monde a oublié ces réfrigérateurs.

- Alors, fais en sorte que personne ne se les rappelle.

- D'accord, Si Abdelkader.

Arrivé dans la pièce où se trouvaient les frigos en question, Abdelkader constata que ce que son employée lui avait dit était vrai. Il constata aussi que le réfrigérateur qui restait, initialement, ne se trouvait pas là devant la porte mais au fond de la pièce. Ce qui signifiait que celui ou celle qui

avait pris les deux premiers était sur le point de s'emparer du troisième.

- Qu'est-ce que vous avez l'intention de faire Si Abdelkader ?

- Rien pour le moment... et je te demanderai de faire la même chose. Et n'oublie pas : pas un mot de ce qui vient d'arriver.

Abdelkader a la réputation d'être prolix et d'ouvrir son cœur à ses employés mais ceux-ci ne savent pas qu'il est aussi quelque peu cachottier. C'est ainsi qu'aucun de ses employés ne savait qu'il avait installé des caméras de surveillance dans les cuisines et devant les portes d'entrée principales. Et c'est pour faire sans doute honneur à cette qualité qu'il décida de ne rien dire à Boualem, son nouveau veilleur de nuit. Les voleurs devaient être des experts, ce qui expliquerait pourquoi il ne s'était aperçu de rien.

Discrètement, dans la journée, il fit venir le technicien qui lui avait installé le système de surveillance et lui demanda d'ajouter une caméra qui surveillerait la pièce où avait eu lieu le vol.

Le lendemain et le surlendemain, il ne se passa rien. Ce qui énerva Abdelkader qui venait de découvrir que ses biens n'étaient pas aussi bien protégés qu'il ne le croyait.

Mais au troisième jour, il constata, presque avec joie, que le troisième réfrigérateur avait enfin disparu ! En visionnant ce que la caméra avait enregistré durant la nuit, il constata que le voleur n'était autre que son nouveau veilleur de nuit ! Le jeune homme qu'il s'était promis d'aider à avoir une vie normale, une vie respectable. Celui à qui il voulait faire oublier sa misérable vie de chômeur errant le long des ruelles de Koléa, c'était finalement un loup qu'il avait fait entrer dans sa bergerie ! Il déposa plainte contre lui. Boualem a été arrêté il y a quelques jours et jugé par le tribunal de Koléa.

Le procureur de la République a requis contre lui 2 ans de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes.

K. A.

AGRESSION AGGRAVÉE DE VOL

Une moto chèrement payée

Imad, tout juste 18 ans, fera peut-être aussi partie plus tard de ceux qui n'essayeront plus d'aider autrui après ce qui lui était arrivé le 28 juin dernier.

Ce jour-là, il avait quitté le domicile familial se trouvant à Douaouda pour se rendre à Koléa sur sa moto. Peu de temps après son départ, il vit deux jeunes gens au bord de la route. L'un était allongé sur le dos et l'autre lui faisait signe de s'arrêter. Bien qu'il n'ait ni boîte à pharmacie, ni suffisamment d'espace pour transporter éventuellement le malade, il s'arrêta. Imad est de ceux qui estiment que lorsque quelqu'un nous sollicite pour une aide, il ne faut jamais la lui refuser même si l'on ne peut pas faire grand-chose pour lui.

Dès qu'il se fut agenouillé pour voir de quoi souffrait celui qui était allongé, celui-ci lui donna un coup de poing ! Imad comprit qu'il était tombé dans un guet-apens et que les deux types n'étaient pas du tout en difficulté. Il allait se relever mais le second type le frappa avec un couteau. Fort heureusement, la lame avait touché le bras droit et non le ventre qu'elle visait. Ayant réalisé qu'il avait affaire à des gens qui ne reculeraient devant rien, Imad s'enfuit. Il valait mieux perdre la moto que la vie. Dans sa course éperdue mais salutaire, il trébucha, tomba et se fractura le second bras.

Un chauffeur de taxi qui passait par là emmena l'infortuné Imad à l'hôpital le plus proche. Le jeune homme

reçut les soins nécessaires et se fit délivrer un certificat d'incapacité de travail de 45 jours. Après quoi, il déposa plainte contre ses agresseurs. L'un d'eux fut arrêté rapidement et donna à la police les indications nécessaires pour l'arrestation de son complice.

Au tribunal de Koléa, les deux agresseurs ont déclaré avoir démonté la moto de Imad pour la vendre en pièces détachées au... Mexique. C'est ainsi qu'a été baptisé un des marchés de Koléa.

A l'issue du procès et après délibérations, les deux énergumènes ont été condamnés chacun à 5 ans de prison ferme et à payer une amende de 50 millions de centimes.

K. A.

EN PRÉVISION DE LA DOUBLE CONFRONTATION FACE À LA LIBYE

10 joueurs algériens en stage à Alger à partir du 22 août

Dix joueurs de la sélection nationale de football entreront, du 22 au 31 août, en stage bloqué d'une semaine au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face à la Libye prévue en septembre prochain, comptant pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2013).

PAR MOURAD SALHI

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a fait appel pour ce stage à un groupe composé de dix joueurs évoluant dans le championnat national. Le premier responsable technique de l'équipe algérienne a renouvelé la confiance à la plupart des éléments qui ont participé aux précédents stages. Ainsi, le Bosnien a convoqué trois gardiens de buts, Azzedine Doukha, Mohamed-Lamine Zemmamouche et Mohamed Cédric. Dans liste de Halilhodzic figure également Issad Belkalem, Mokhtar Benmoussa, Abderahmane Hachaud, Saâd Tadjer, Mohamed Seguer, le buteur Islam Slimani et Farouk Chafai. Le jeune défenseur de l'USM Alger fera d'ailleurs son baptême de feu avec les verts. Avec le rappel des mêmes joueurs qui ont participé aux trois derniers matches de juin passé, le coach algérien ne veut pas chambouler son effectif. Par contre, Vahid Halilhodzic n'a pas retenu pour ce stage le portier du MC Alger Faouzi Chaouchi et la nouvelle recrue de la JS Kabylie, Djamel Benlamri. Ces deux éléments, rappelons-le, ont été libérés par le sélectionneur national lors du stage en mois de mai pour des raisons de santé, selon l'instance nationale, mais leur non convocation cette fois-ci suscite des interrogations. Pour Aoudia et Lemouchai, les choses sont claires. Khaled Lemouchia n'a toujours pas de club tandis que Mohamed-Amine Aoudia a repris récemment les entraînements avec son club ES Sétif.

Deux mois après le dernier match face à la Gambie, remporté par les Algériens (4-1),



les Verts reprendront le travail à une quinzaine de jours avant le match aller prévu les 7, 8 ou 9 septembre prochain probablement à Casablanca. En raison de la situation sécuritaire instable en Libye, la Fédération libyenne de football a demandé à la Confédération africaine d'accueillir l'Algérie à Casablanca au Maroc, mais pour l'instant rien n'est officiel. La sélection libyenne quant à elle a entamé samedi passé un stage bloqué à Tripoli. Le sélectionneur libyen, Abdelhafid Arbiche, selon l'instance Libyenne, a fait appel à 33 joueurs, dont la plupart évoluent en championnat local, pour effectuer ce regroupement qui sera ponctué par deux matches amicaux face au

Soudan et à l'Ethiopie. Juste après ce stage à Tripoli, les coéquipiers d'Ahmed Ezoui enchaîneront par un autre regroupement à Casablanca au Maroc, qui pourrait abriter le match face à l'Algérie. A l'issue de ce stage, le coach libyen devrait dégager la liste des 23 joueurs qui seront convoqués pour le match face aux Verts. L'équipe libyenne, signalons-le, a été exempte du 2^e tour des éliminatoires de la CAN-2013 pour avoir pris part à la CAN-2012, qui s'est déroulée au Gabon et en Guinée-équatoriale, alors que l'Algérie s'est qualifiée à ce dernier tour aux dépens de la Gambie en aller (2-1) et retour (4-1).

M. S.

AMICAL

Victoire laborieuse du MCA face au Paradou AC



Le MC Alger, pensionnaire de la Ligue I algérienne de football, a remporté difficilement son premier match amical au pays durant cette intersaison en venant à bout du Paradou AC, relégué en division amateur (1-0), lundi soir au stade communal d'Hydra (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit en deuxième période par Réda Sayeh, le deuxième meilleur buteur du "Doyen" lors de l'exercice 2011-2012.

Les supporters des Vert et Rouge de la

capitale, qui ont assisté en grand nombre à ce rendez-vous, ont quitté le stade très déçus par la prestation de leur équipe, sur laquelle ils misent énormément lors de la saison à venir. Même sentiment chez le nouvel entraîneur du Mouloudia, le Français Patrick Leiwig, qui n'a pas été tendre avec ses joueurs à la fin de la partie, déclarant à la presse, qu'il était "surpris" par la "petite prestation" des siens dans ce match. "Mes joueurs étaient nuls. Franchement, je ne m'y attendais pas du tout à un tel rendement

de leur part. Ils n'ont à aucun moment appliqué les consignes que je leur ai données. Il est certain que ce n'est pas avec une telle production qu'on espère atteindre nos objectifs la saison prochaine", a reconnu l'ex-entraîneur du Club Africain tunisien. Le MCA, qui a effectué un premier stage de deux semaines en Pologne en juillet dernier, avait disputé sur place un seul match amical contre une équipe locale de division inférieure (2-2). Depuis leur retour, les coéquipiers du capitaine Réda Babouche poursuivent leur préparation à Alger, en attendant de se rendre à Hammam Bourguiba (Tunisie) après l'Aïd pour un second stage précédant le coup d'envoi du championnat prévu pour le 8 septembre prochain. La direction du club, selon ses responsables, parie gros sur le prochain exercice, après avoir réussi de très bons coups sur le marché des transferts, estiment les spécialistes, à l'image de ceux des deux internationaux, Abderrahmane Hachoud (ex-ES Sétif) et Hocine Metref (ex-JS Kabylie). Le MCA commencera le championnat de la saison 2012-2013, par un déplacement à Tlemcen où il donnera la réplique au Widad local.

STAGE D'INTERSAISON

La JSM Béjaïa bat la JS Kairouan

La JSM Béjaïa, vice-champion d'Algérie de football, a réalisé sa deuxième victoire dans le cadre de son stage d'intersaison à Sousse (Tunisie) en venant à bout de la JS Kairouan sur le score de 3-1. Les buts de la JSMB ont été inscrits par Bousaha, Hadji et Aoures en deuxième période. Jeudi passé, le club algérien, engagé la saison prochaine en Ligue des champions d'Afrique pour la deuxième fois d'affilée, avait battu la formation de Hammam Sousse (3-0) qui s'est présentée avec des joueurs de l'équipe réserve. Les gars de la Vallée de la Soummam se trouve à Sousse depuis mardi dernier pour un séjour de deux semaines, sous la houlette de l'entraîneur français Alain Michel.

Le Français Eric Deletang nommé responsable de la formation au club La JSM Béjaïa, vice-champion d'Algérie de football, a engagé le Français Eric Deletang au poste de responsable de la formation au sein du club, a-t-on appris lundi auprès d'un membre de la direction des Vert et Rouge de la vallée de la Soummam. Deletang a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions par le président de la JSMB, Boualem Tiab, et devra ainsi entamer son boulot dans les tous prochains jours, a ajouté la même source. Le technicien français aura à charge notamment de diriger l'équipe des U-21, détenteur du doublé (championnat et coupe d'Algérie), et chapeauter le volet formation au niveau du club. Deletang (46 ans), a porté les couleurs de plusieurs clubs lorsqu'il était joueur, à l'image de Rouen, Martignes, Monaco, Lorient et Le Havre, avant d'entamer ses études pour l'obtention de diplômes de formateur.

CR BELOUZDAD

Aït Ouameur écarté de l'effectif par l'entraîneur Arena



Le joueur Hamza Aït Ouameur ne fera pas partie de l'effectif du CR Belouizdad, en vue de la saison prochaine, sur décision de l'entraîneur Guglielmo Arena, a-t-on appris lundi auprès du club algérois pensionnaire de la Ligue I algérienne de football. Le joueur, qui a manqué la deuxième partie de l'exerce écoulé à cause d'une méchante blessure au genou, a réintégré les entraînements de ses coéquipiers en début de juillet, mais son cas était resté en suspens. Face aux tergiversations de la direction du club sur l'avenir d'Aït Ouameur avec les Rouge et Blanc de la capitale, le nouvel entraîneur suisse de l'équipe a tranché en écartant le joueur de sa liste finale. A dix jours de la clôture de la période des transferts d'été, le joueur de 26 ans est tenu de trouver vite un club preneur. Le CRB, qui a terminé à la quatrième position le championnat de l'exercice 2011-2012, prendra part à la Coupe arabe lors de la saison à venir.

JEUX OLYMPIQUES 2012

Walid Bidani à la 8^e et dernière place

L'haltérophile algérien Walid Bidani a terminé à la 8^e et dernière place du plateau B dans la catégorie des 105 kg, aux Jeux Olympiques Londres 2012 lundi à ExCel Arena. Le jeune athlète algérien de 18 ans, cinquième mondial dans la catégorie juniors a réalisé un total de 340 kg, (160 à l'arrachée, 180 KG à l'épaulée-jeté). Manifestement impressionné par sa première participation internationale aux côtés des meilleurs mondiaux, le natif de Maghnia a raté sa première tentative de soulever la barre à 160 kg à l'arrachée avant de la réussir à son deuxième essai, améliorant ainsi son record personnel de trois kg. A l'épaulé-jeté, Walid Bidani est passé de justesse à coté d'une disqualification après avoir mordu ses deux premiers essais à 180 kg. Lors de la deuxième tentative, le jury a hésité un instant avant d'invalider son



essai après avoir visionner les images. Heureusement pour le protégé de Abdenasser Aouina que la troisième fut la bonne. Le champion d'Afrique algérien s'est montré déçu par sa performance à la

fin de l'épreuve, malgré l'amélioration de son record personnel à l'arrachée. "Le niveau de la compétition est très relevé, j'ai donné tout ce que je pouvais mais c'était insuffisant, il faut dire que ma préparation a été un petit peu perturbée par le mois de ramadhan. C'est une expérience pour moi j'ai vu de près ce que sont les jeux olympiques, maintenant il faut continuer à travailler dur pour préparer les JO de Rio en 2016", a déclaré Bidani à l'APS. Le jeune haltérophile algérien est convaincu qu'il est capable de briller aux JO-2016 mais à condition de mettre les moyens nécessaires à sa disposition pour une meilleure prise en charge. "Je suis jeune et conscient de mes capacités, je pense pouvoir ramener à l'Algérie une médaille à Rio en 2016, mais il faut une meilleure prise en charge pour arriver au niveau mondial", a-t-il souligné. **APS**

LUTTES ASSOCIÉES

Tarek Benaïssa «trop tendre» pour le Russe Kuramagomedov

Le lutteur algérien Tarek Benaïssa (60 kg) a été éliminé par le Russe Zaur Kuramagomedov en deux manches (3-0,1-0) en lutte gréco-romaine, au premier tour des Jeux Olympiques Londres-2012, lundi à ExCel Arena. Pour sa première participation aux JO, le jeune athlète algérien a été largement dominé par le champion du monde russe, qui n'a pas forcé son talent pour écarter son adversaire sur le score de 4-0. Le champion d'Afrique algérien a découvert à l'occasion de cette participation le fossé énorme qui existe au niveau mondial et olympique, qui exige une préparation à long terme, ce qui est loind'être le cas au niveau national. "Le tirage au sort a été fatal pour moi, je suis tombé dès le premier tour sur un champion du monde, ce n'est pas la meilleure des choses pour entamer ma première participation aux Jeux Olympiques. J'ai fait ce que je pouvais mais c'était impossible", a déclaré Benaïssa à l'APS à l'issue de son combat. "C'est une bonne expérience



pour la suite de ma carrière, j'ai mesuré le grand travail qui m'attend. J'ai découvert un autre monde et une autre façon de préparer; ça va m'aider dans le futur", a-t-il ajouté. De son côté, l'entraîneur Mazouz Bendjeda a estimé que son athlète a fait ce qu'il pouvait réellement faire contre un champion du monde. "C'est le niveau mondial, il n'y a rien à dire sur le match. La différence de niveau entre les deux lutteurs était grande, mais c'est une bonne expérience pour Benaïssa", a-t-il indiqué.

La lutte algérienne est présente aux Jeux Olympiques de Londres avec trois lutteurs. Outre Tarek Benaïssa, il y a un second athlète en lutte gréco-romaine, Mohamed Serir dans la catégorie de 66 kg. Il va entrer en lice mardi. Son adversaire au premier tour sera connu à l'issue de la visite médicale et le tirage au sort prévu en soirée. Le troisième lutteur algérien engagé, Riadi Laoufi (84 kg) en lutte libre, sera en lice le 11 aout prochain à 13h.

ATHLÉTISME

Grenade fête sa première médaille olympique dans l'Histoire

Grenade a fêté comme il se doit lundi soir la victoire de son athlète Kirani James qui a remporté la première médaille olympique de l'Histoire de ce petit pays, de surcroît une médaille d'or sur le 400 m. Les habitants de la capitale, St. Georges, sont descendus danser dans les rues, sautant avec des drapeaux aux couleurs de cette île minuscule peu après la victoire du jeune homme de 19 ans aux Jeux de Londres. Dans le village natal de Kirani James, à Gouyave, sur la côte Ouest, des milliers de personnes

s'étaient rassemblées pour assister à la course sur des écrans géants. Le jeune homme, déjà champion du monde l'année passée à Daegu (Corée du Sud), a bouclé son tour de piste en 43,94 secondes, nouveau record des Caraïbes, pour s'imposer devant le Dominicain Luguélin Santos, 2e (44.46), et le Trinidadien Lalonde Gordon, 3e (44.52.) "C'est un sentiment planant (d'être le plus jeune champion olympique du 400 m), je suis très fier de moi, très fier pour mon pays. (...) Les mots ne peuvent pas exprimer ce que je ressens", a déclaré

James à l'issue de sa course. "Il doit y avoir la fête dans les rues. Comme vous le savez, mon pays n'est pas un grand pays d'athlétisme. L'entraîneur a repéré mon talent et a décidé de m'aider. C'était un long chemin, il m'a inspiré. Merci à lui de m'avoir payé des pointes (chaussures). Il m'a aidé tout au long du chemin", a-t-il ajouté. Grenade est située dans les Antilles, au-dessus du Venezuela. D'une superficie de 350 km², elle compte un peu moins de 100.000 habitants.

ECHOS DES JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES



TAEKWONDO

L'Algérien Al Yamine Mokdad a rejoint lundi soir la délégation algérienne au village olympique à Londres pour prendre part aux Jeux Olympiques 2012. Agé de 26 ans, il affrontera au premier tour de la catégorie des moins de 58 kg, le jeune Colombien de 19 ans, Munoz Ovi, mercredi à 10h45 à l'ExCel Arena à Londres. Vice-champion d'Afrique en 2012, l'athlète algérien espère bien, à l'occasion de cette première participation du taekwondo algérien aux JO, se classer parmi les premiers.

DIX PAYS POUR LA 1^{RE} FOIS

Parmi les 63 pays devant participer au tournoi de taekwondo aux Jeux olympiques de Londres, dix nations dont l'Algérie, effectueront leur première apparition à ce grand rendez-vous sportif mondial. Outre l'Algérie, les neuf autres pays sont : le Cambodge, le Liban, le Tadjikistan, Grenade, la Jamaïque, Panama, l'Arménie, la Serbie et Samoa. Au total, la compétition regroupera 128 athlètes hommes et dames qui vont se disputer les 32 médailles dans 4 catégories différentes pour chacun des deux sexes.

LUTTE

Le lutteur algérien, Mohamed Serir, débutera les qualifications dans la catégorie de 66 kg en lutte gréco-romaine contre le Lithuanien Venckatis Edgvas mardi à 13h à l'ExCel Arena à Londres. Agé de 26 ans, son adversaire est plus jeune que lui d'un an, mais l'Algérien est mieux classé que le Lithuanien, selon le classement de la fédération internationale (WCH). Pour sa deuxième participation aux JO après celle de 2008 à Pékin, le natif de Béjaïa espère cette fois-ci passer un tour, une mission bien difficile.

NATATION

La Fédération britannique de natation a consacré un budget colossal lors des quatre dernières années pour la bonne préparation de ses nageurs en vue des Jeux Olympiques 2012, avec l'espoir de décrocher quelques médailles. Selon la presse locale, plus de 25 millions de livres sterling ont été dégagés par la fédération, une somme qui fait rêver mais qui n'a pas permis pour autant aux Britanniques d'engranger la moindre médaille face à la domination du trio Etats-Unis, Chine et France. Comme quoi, l'argent ne fait pas le bonheur.

FOOTBALL

Pour la première fois depuis la création du tournoi de football aux Jeux Olympiques, deux équipes du continent asiatique sont en demi-finales, il s'agit de la Corée du Sud et du Japon. Si la Corée du Sud qui affrontera mardi soir le Brésil, grand favori pour la médaille d'or, n'a jamais atteint le stade des demi-finales de cette compétition, le Japon adversaire du Mexique avait, lui, terminé troisième des JO en 1968 à Mexico.

LONGEVITE

Le président de la Fédération bulgare de gymnastique, Jordan Javtchev, est également un athlète dans la sélection de son pays. Il participe à ses 6^{es} Jeux Olympiques de sa carrière. Agé de 39 ans, il a disputé lundi la finale aux anneaux, où il a terminé à la septième et avant-dernière place au classement général avec 15.108 points, loin du médaillé d'or brésilien Zanettia Arthur. En dépit de cet échec, Javtchev a établi un record dans son pays. Il possède à son palmarès deux médailles olympiques.

FOOTBALL DAMES

Les Etats-Unis en finale face au Japon

Les Etats-Unis rencontreront jeudi le Japon en finale du tournoi de football féminin des jeux Olympiques après avoir battu le Canada 4 à 3 après prolongation (mi-temps : 0-1, temps réglementaire: 3-3), lundi à Manchester. Les Japonaises, championnes du monde en titre, se sont qualifiées en battant lundi à Londres la France (2-1), qui affrontera les Canadiennes jeudi à Coventry (centre de l'Angleterre) dans le match comptant pour la médaille de bronze. L'affiche de la finale olympique, qui aura lieu au stade Wembley à Londres, sera une revanche de la finale de la Coupe du monde, organisée l'an dernier en Allemagne. Le Japon avait battu les Etats-Unis aux tirs au but (2-2 a.p.).

HOMMAGE À CHEIKH EL HADJ HASSAN SAÏD

Mieux vaudrait tard que jamais !

Dans la continuité des hommages rendus par le ministère de la Culture aux grands maîtres de la musique algérienne, un jubilé se tiendra samedi 11 août, à partir de 22h, à la salle El Mouggar d'Alger en hommage à l'un des piliers de ce genre musical : Cheikh El Hadj Hassan Sai. Une cérémonie qui ne servira pas seulement à rendre hommage au Cheikh de son vivant, mais à faire connaître à la nouvelle génération d'artistes et de mélomanes des figures encore méconnues à cause de manque de documentations et de communication.

PAR KAHINA HAMMOUDI

« Le patrimoine musical algérien est un espace de mise en exergue de l'œuvre de nos valeureux poètes, musiciens, compositeurs et interprètes des siècles passés. Il est considéré comme un véritable magasin des connaissances du peuple algérien et une partie non négligeable de la mémoire collective. Travailler pour le montrer, c'est assurer de la visibilité dans l'avenir des générations montantes », déclare le musicologue Abdelkader Bendarmache, témoignant de la nécessité de ce genre de manifestation.

Cet hommage à l'instar des précédents se fera en début de soirée avec un orchestre de l'ensemble musical dirigé par Abdelkrim Amimour qui sera suivi par la projection du film-documentaire sur le parcours de Cheikh El Hadj Hassan Saïd. Plusieurs artistes rendront hommage à ce cheikh en



interprétant plusieurs chansons de son répertoire à l'instar de Imen Sahir, M'hamed Yacine, Samir Toumi, Radia Manel, Duo Radia Manel et Samir Toumi, et enfin Abdelkader Chaou.

Hassen Saïd (ou Hassan Saïd) est né en 1931 à Tlemcen dans le quartier d'Agadir au sein d'une famille de mélomanes. Dès l'âge de 8 ans, Hassan Saïd fait partie de l'association musicale El-Gharnatia à La Casbah d'Alger. Elève de Hadj M'hamed El Anka avec Amar Lachab dans les années 50. Pour des raisons familiales Hassan Saïd quitte l'école pour travailler au port. C'est là qu'il rencontra Cheikh Hadj Lahlou qui l'encouragea et lui remis de nombreuses « qaça'id » avant de passer à la radio et d'enregistrer chez Teppaz, Pathé-Marconi et Philips. Ses premiers succès furent des chansonnettes dans le genre Li 'aâta h rabi (de Habib Hachlaf) et Sift Achamâa. Hassan Saïd travaille beaucoup avec Mahboub Bati qui lui composa plusieurs chansons dont la fameuse *Ahwa Ahwa 'ale Ayyami rahat Khssara*. « Amar Laâchab et Hassen Saïd avaient un lien

direct avec El Hadj M'hamed El Anka. Ils étaient les premiers élèves d'El Anka lorsqu'il avait ouvert le conservatoire d'Alger. Laâchab est certes parti en France, mais il a laissé une grande école. Beaucoup d'artistes marchent sur ses pas. Ils ne sont pas nombreux mais c'est une vraie école. Comme celle de Hassen Saïd qui est complexe puis qu'il faut avoir une belle voix. Il n'y a que le génie de Abdelkader Chaou qui a repris cette voix et qui l'a développée », déclare Abdelkader Bendarmache lors d'un entretien. Alors qu'il était muezzin dans sa jeunesse, Hassan Saïd qui a suivi des cours de chant et de musique dès l'âge de 8 ans s'est retrouvé, à la fin des années 50, parmi les plus grands chanteurs tels que Amar El Achab, Boudjemâa El Ankis, Rachid Souki. Sa rencontre avec cheikh Lahlou a été déterminante puisqu'il l'encouragea en lui donnant des « qaça'id » qu'il enregistrera à la radio et sur disques chez Teppaz, Pathé Marconi, Philips et Oasis. Par la suite, il chantera des paroles d'El Hbib Hachlaf et d'autres du terroir telles que *Séfet Echemâa*. K.

L'ART DU MONOLOGUE-ANALYSÉ

Une définition erronée en Algérie

Le monologue en tant que discipline théâtrale doit obéir à des règles artistiques et à des références de qualité, a estimé lundi à Alger Omar Fetmouche, directeur du Théâtre régional de Bejaia (TRB), qui considère la définition du monologue en Algérie comme erronée.

Lors d'une rencontre-débat autour de l'art du monologue, organisée par le quotidien *Algérie news*, pour la dernière soirée de la semaine du monologue, avec Omar Fetmouche et le journaliste Mohamed Kali, le directeur du TRB considère qu'une « grande confusion règne dans le théâtre algérien entre monologue, monodrame et one man show » qui sont trois disciplines distinctes d'un théâtre à distribution unique (un seul comédien).

Les trois disciplines ne peuvent être perçues de la même manière selon Fetmouche puisque le monodrame est un travail théâtral à part entière, (comportant l'écriture dramaturgique, la mise en scène, la performance du comédien et parfois la chorégraphie) le monologue n'est qu'une performance individuelle dans une pièce théâtra-

le alors que le one man show est basé sur le rire et la dérision.

De ce fait les trois disciplines ne peuvent être jugées ou produites de la même façon surtout qu'elles sont fondées toutes les trois dans le moule du monologue auquel sont consacrées aujourd'hui des journées nationales. Le plus dangereux, aux yeux du dramaturge, est que le monologue devient aujourd'hui « un choix de facilité même pour les jeunes comédiens », alors que, selon lui, cet exercice nécessite « un grand capital d'expérience sur la scène ».

Il est rejoint sur ce point par le journaliste Mohamed Kali qui estime que l'orientation des artistes vers cette discipline est « due aux coûts de montage du monologue qui sont nettement inférieurs à ceux d'une pièce à large distribution » (avec un grand nombre d'acteurs).

Kali a démontré, par une communication sur l'apparition et l'évolution du monologue algérien, que cette discipline était celle des comédiens dont les troupes se sont séparées en citant l'exemple de *Homk Salim* (la folie de Salim) qu'Abdelkader

Alloula avait monté une fois son théâtre fermé. Il estime donc qu'au delà des coûts financiers, le monologue a été le produit de conditions particulières beaucoup plus qu'un choix artistique, en appuyant ses propos par la multitude de monologues féminins au début des années 90 tels que *Fatma* écrit par M'hamed Benguettaf et joué par Sonia.

A la fin de la rencontre Omar Fetmouche a conseillé aux jeunes comédiens de « se forger au théâtre de large distribution et de capitaliser une expérience conséquente » avant de s'attaquer au monologue et surtout d'éviter « les imitations et les one man shows stériles ».

Après cette rencontre la comédienne Tounes Aït Ali a présenté le monologue *Ouarda*, extrait de son prochain spectacle intitulé *Les poupées*, suivi de Toufik Mezaïche et son spectacle *Retard* qui marque la clôture de la semaine du monologue qui s'est tenue à l'espace Plasti du quotidien *Algérie news* depuis le 31 juillet.

APS

ANNABA, VEILLÉES RAMADHANESQUES

Mélodies andalouses et rythmes aïssaouas

La musique andalouse, dans toutes ses déclinaisons, et le chant aïssaoua rythment les soirées du Ramadhan à Annaba, au grand bonheur des familles qui trouvent dans cet art ancestral aux accents mystiques une bonne façon de se délasser des pénibles journées de jeûne. Les mélodies langoureuses de la musique andalouse et les rythmes enflammés du chant aïssaoua fument de partout et de toutes les scènes culturelles de la ville et des communes de la wilaya.

Le théâtre Azzedine-Medjoubi, le palais de la culture Mohamed-Boudiaf, le théâtre de verdure de la ville, les centres culturels des communes, de même que les places publiques ont tous opté pour ces genres musicaux ancestraux pour agrémente les veillées du mois sacré.

Le bal a été ouvert par le théâtre Azzedine-Medjoubi qui accueille le Festival national de la musique citadine animé par quelque 20 artistes et qui fait la part belle au malouf. De grands maîtres de ce genre musical, avec à leur tête le doyen du malouf cheikh Mohamed Tahar Fergani et son fils et successeur Salim, Dib Layachi, Lakhdar Kisra et d'autres se sont succédés à cette occasion sur la scène du théâtre de la ville.

Des concerts de châabi animés par de grands maîtres de cette musique ont également été donnés à cette occasion par Mohamed Tamache (fils de Mehdi), Sid-Ali Driss, Baba Aïssa Abdelaziz et plusieurs autres. Le genre hawzi est également présent par ses voix féminines de Lamia Maâdini et de Leïla Ben Merah.

La même ambiance est vécue par le théâtre de verdure de la ville et les autres scènes des centres culturels des communes où l'Office communal de la culture et du tourisme, en collaboration le Comité des fêtes, l'association El Annab pour le tourisme et la détente, l'association aïssaoua des anciens de la ville d'Annaba, se sont entendus pour y programmer des soirées de musique andalouse, de châabi et de chant aïssaoua animées par des troupes locales et tunisiennes. Outre l'animation culturelle de détente, le palais de la culture Mohamed-Boudiaf a pensé aux jeunes talents émergents auxquels elle a donné l'opportunité de se produire sur sa scène dans le cadre des soirées de Ramadhan afin de se faire connaître, aussi bien dans le domaine de la musique andalouse et aïssaoua que dans les autres genres de musique patrimoniale, folklorique et de variétés.

Les autres communes de la wilaya, notamment Séraïdi, Aïn el-Berda et El Bouni ne sont pas demeurées en reste de cette animation des soirées du Ramadhan et ont organisé, elles aussi, des spectacles de tous genres y compris des animations dédiées au rire et à l'humour qui ont drainé un public nombreux composé en majorité de familles.

APS

Pourquoi la mission de Curiosity sur Mars est importante

A la recherche de traces de vie passée, ce succès vital pour la Nasa confirme le leadership des Etats-Unis dans l'exploration spatiale.

Après un voyage de 8 mois et demi et 567 millions de km parcourus, lundi 6 août 2012, à 7h32 heure française, le robot sur roues Curiosity s'est posé dans le cratère Gale sur Mars. L'explosion de joie dans la salle de contrôle du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la Nasa à Pasadena (Californie) révèle à la fois l'importance de la mission pour l'agence spatiale européenne et sa difficulté particulière. Près de 7.000 personnes ont travaillé sur cette Curiosity qui coûte la bagatelle de 2,5 milliards de dollars. A Toulouse, l'explosion de joie a dû être comparable puisque Curiosity emporte deux instruments français à son bord (ChemCam et le chromatographe de SAM-GC) qui seront opérés, et c'est une première, directement depuis le French Instrument Mars Operation Centre (Fimoc) au CNES de Toulouse.

La Nasa vit l'une de ses grandes heures qui rappelle celles de juillet 1969 avec le premier pas de l'homme sur la Lune. Son succès d'aujourd'hui concerne l'une des missions les plus difficiles de l'histoire de l'exploration spatiale. L'extraordinaire précision dans le timing de l'atterrissage, malgré une technique inédite de largage du robot à l'aide de câbles, démontre la maîtrise de la Nasa.

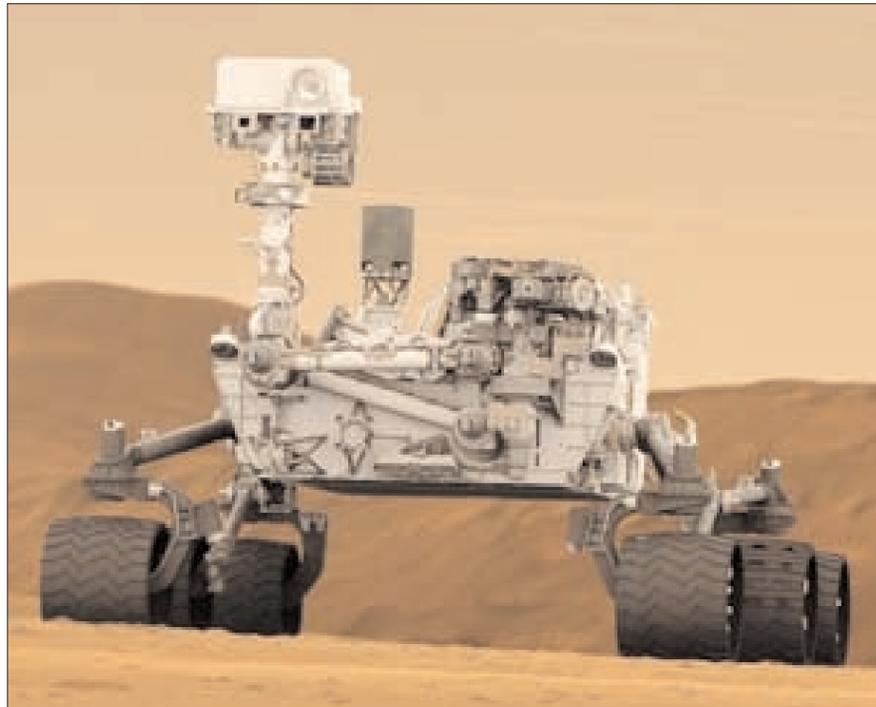
Le JPL sait désormais qu'il est capable d'expédier un engin de près d'une tonne sur une planète lointaine. De quoi ouvrir, si les moyens financiers suivent, des perspectives de missions vers Europa ou Encelade qui comptent parmi les candidats sérieux à l'hébergement de formes de vie.

Changement d'échelle

Certes, la Nasa lance des sondes et des robots vers Mars depuis 1996 (Mars Pathfinder). Et la mission précédente, Mars Exploration Rovers (MER) avait été un succès considérable en 2003. L'un des robots, Spirit, a fonctionné jusqu'en 2010 et l'autre, Opportunity, est toujours en activité.

Les sites d'amarsissage précédents

Pour mesurer la performance de la mission Mars Science Laboratory, dont Curiosity est le robot, il suffit de la comparer avec MER. Quand les deux robots de MER mesuraient 2,3 x 1,6m sur 1,5 m de haut, Curiosity affiche 3 x 2,7 m sur 2,2 m de haut. Le poids, surtout, est passé de 170 kg à 899 kg. La masse des instruments scientifiques embarqués, de 5 à 75 kg. Le bras robotisé de 0,8 à 2,1m de longueur. La précision d'atterrissage a également fortement progressé puisqu'elle a été réduite de 80 km pour MER à une eclipse de 20



km pour Curiosity. C'est donc un véritable changement d'échelle en matière de moyens mis en œuvre pour l'exploration de Mars. Du côté scientifique, les attentes sont proportionnelles.

Un géochimiste sur Mars

Ce que les scientifiques du monde de la recherche spatiale attendent de Curiosity n'est rien moins qu'une découverte majeure. Il s'agit d'analyser les roches de la région d'atterrissage, le cratère Gale, en espérant y découvrir des traces de vie passée. Passée, parce que les conditions actuelles (atmosphère, température, pression...) de la planète rouge excluent toute possibilité de vie.

Mais, aux débuts de Mars, c'est une autre histoire. Et Curiosity doit remonter le temps, vers 3 milliards d'années en arrière, en scrutant les couches géologiques proches de lui. Un véritable livre ouvert dont il suffit de tourner les pages pour y lire le témoignage de chaque période de la vie de la planète rouge. La présence d'eau à la surface de Mars dans son passé lointain, attestée par les analyses précédentes, laisse espérer qu'une forme de vie a pu se développer alors. De quoi s'agissait-il exactement? Personne n'en sait rien aujourd'hui. Mais si la vie a existé sur Mars, elle doit avoir laissé des traces inscrites dans le grand livre de sa géologie.

Fossiles chimiques

Grâce à son laser et à ses outils, Curiosity va prélever des échantillons sur ces couches géologiques et les analyser sur

place grâce au véritable laboratoire portable qu'il contient et qui comprend une dizaine d'instruments. Les chercheurs devront ensuite décoder, dans les résultats, les témoignages éventuels d'une vie passée. Ils n'espèrent pas vraiment découvrir des fossiles solides, comme sur Terre. Mais plutôt des fossiles chimiques.

Curiosity commence sa mission ici, dans le cratère Gale

Et puis, ils espèrent aussi pouvoir répondre à des questions qui restent sans réponse sur, par exemple, la composition de l'atmosphère de Mars. Cette dernière est composée de plus de 95% de CO₂ mais il reste des traces de méthane. Or, le méthane peut être produit par la décomposition de la matière organique. Sur Terre, c'est ce phénomène qui a engendré la création des fameux clathrates, ces hydrates de méthane qui, s'ils sont relâchés dans l'atmosphère, risque d'aggraver fortement le réchauffement climatique.

Sur Mars, le méthane est émis à partir de certaines régions de l'hémisphère nord. Comment est-il produit exactement? C'est l'une des multiples questions qui se pose aux chercheurs. Enfin, comme la Nasa le rappelait la veille de l'atterrissage de Curiosity, les mesures à distance ne peuvent pas tout découvrir et le travail du nouveau robot sur le terrain pourrait conduire à des découvertes entièrement nouvelles. Au fond, c'est ce que les scientifiques attendent. De vraies surprises justifieraient le coût élevé de la mission.

Préparer le retour sur Terre d'échantillons de Mars

Pour autant, Curiosity n'est qu'en étape de l'exploration de Mars. Son objectif, outre les analyses qu'il pourra faire sur place, est de localiser des zones particulièrement riches en information afin de préparer le chapitre suivant: rapporter sur Terre des échantillons de la surface de Mars. La Nasa s'y prépare et travaille sur le projet.

Mais une telle mission ne peut être finalisée avant le verdict de Curiosity.

Il faudra que le robot découvre assez d'éléments pour justifier l'opération délicate et coûteuse de retour sur Terre d'échantillons. Si atterrir sur Mars est désormais maîtrisé, en repartir pose d'autres problèmes concernant, en particulier, les réserves d'énergie nécessaires pour échapper à l'attraction martienne et effectuer le voyage retour. Au total, une telle mission parcourrait plus d'un milliard de km.

Un succès vital pour la Nasa

La veille de l'atterrissage réussi de Curiosity sur Mars, lors d'une conférence de presse au JPL, une question a été posée à Charles Elachi, le patron du JPL. « Et si la mission Curiosity échoue? » La réponse a été frappée au coin de la langue de bois. « Nous avons connu d'autres échecs. Nous analyserons les causes de celui-ci et nous en tirerons les leçons et nous continuerons ».

En fait, un échec aurait sans doute eu des conséquences désastreuses sur les futurs projets de la Nasa. Après l'arrêt de la navette spatiale et les incertitudes sur ses projets de voyage habités vers... la planète Mars, l'agence américaine avait un besoin vital d'un succès majeur, incontestable.

Leadership confirmé

Faute de pieds humains, ce sont les roues de Curiosity qui ont touché le sol rouge et poussiéreux de la planète la plus mythique du système solaire. La mission Mars Science Laboratory se distingue aussi par l'époque dans laquelle elle se situe.

La crise économique a conduit le gouvernement américain à rogner le budget de la Nasa, en particulier celui des futures missions martiennes.

Curiosity aura coûté 2,5 milliards de dollars au lieu des 1,2 milliard prévus en 2006. En posant un robot mobile de 900 kilos sur Mars, la Nasa conserve sa place de leader dans l'exploration spatiale au moment où le Japon, la Chine et l'Inde commencent leur ascension et promettent de devenir des concurrents sérieux au cours des prochaines décennies.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GITARE

Inventeur : **Antonio de Torres** Date : **38 siècles avant notre ère** Lieu : **Espagne**

Les premières traces de la guitare remontent à 38 siècles avant notre ère lorsque l'on voit un bas relief sur la tombe du roi Thalès représentant un homme avec un instrument à cordes et un manche. Il semble que le mot guitare tire son origine du vieux persan ki-tar (ki signifiant "trois" et tar "cordes") puisque cet instrument avait trois cordes.



Marilyn Monroe

un nom dans
la stèle du cinéma
hollywoodien

Dans la nuit du 4 au 5 août 1962 Marilyn Monroe est retrouvée morte à son domicile de Los Angeles. 50 ans après, le mystère plane toujours autour des circonstances de sa disparition qui serait, selon les légistes, dûe à un empoisonnement aux barbituriques. Malgré une carrière écourtée, la jolie blonde a réussi à graver son nom dans la stèle du cinéma hollywoodien et reste pour tous l'une des



Selena Gomez-
Justin Bieber

des agendas
surchargés

Alors que Justin travaille d'arrache-pied sur les répétitions de son Believe World Tour, Selena vient, quant à elle, de commencer le tournage de Feed the dog. Justin Bieber a ainsi profité d'une petite pause pour rendre visite à sa chérie sur le tournage du film vendredi 3 août, et passer quelques instants avec elle, tout en assistant à quelques scènes.



Charlène et Albert
de Monaco
Must de romantisme

Chaque année, la principauté de Monaco accueille le Gala de la Croix-Rouge, en tant qu'hôte des lieux, c'est le Prince Albert qui ouvre le bal. Sous les douces lumières, au milieu des tables fleuries, Albert et Charlene ont virevolté, de blanc vêtus offrant un beau spectacle de gens amoureux.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	04h12
Dohr	12h54
Asr	16h41
Maghreb	19h53
Icha	21h23

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N°1644 | Mercredi 8 août 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

MISE EN GARDE DU POLISARIO

Le Maroc accusé de trafic de drogue dans les territoires sahraouis

Le Front populaire de libération de Sakiet el-Hamra et Oued Eddeheb (Polisario) a mis en garde contre le trafic de drogue mené par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

A l'issue d'une réunion du bureau du secrétariat national du Front Polisario, présidée par le président sahraoui Mohamed Abdelaziz, le Polisario a estimé que le Maroc tenterait à travers l'exportation de stupéfiants vers les territoires sahraouis et le trafic de drogue de "salir" la réputation de la région.

Le bureau du secrétariat du Polisario a pris une série de mesures pour renforcer la sécurité et faire face au fléau de la drogue, notamment avec la détérioration de la situation au Mali et la recrudescence de la violence terroriste et du crime organisé.

Il a, de ce fait, appelé les citoyens sahraouis à faire preuve de vigilance pour contrecarrer les plans et complots marocains et à coopérer avec les organes de sécurité pour faire face aux menaces qui



présent sur la région. L'Onu avait classé dans son rapport publié en juin dernier le Maroc comme l'un des plus grands pays producteurs de cannabis, suivi de l'Afghanistan, le Liban, le Népal et l'Inde. La superficie de cannabis au Maroc est estimée à 47.000 hectares (selon les chiffres des autorités marocaines). Le cannabis marocain est exporté essentiellement vers l'Afrique du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Europe centrale.

BOUMERDÈS, INSÉCURITÉ

5 blessés dans une rixe à Khemis El-Khechna

Le personnel médical de la polyclinique de Khemis El Khechna à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès a observé un arrêt de travail pour protester contre l'insécurité qui règne ces derniers jours dans cette contrée. Peu de temps après la rupture du jeûne, avant-hier, une rixe a éclaté entre deux familles résidant dans cette localité faisant cinq blessés dans les deux camps. Le mobile de ce cette bagarre n'est toujours pas connu. Les blessés ont été transférés vers la polyclinique du centre-ville mais la bagarre s'est accentuée au niveau de cet établissement de santé où du matériel médical a été mis à mal et des vitres brisées par les belligérants. La bagarre a duré près d'une quarantaine de minutes

avant que les forces de sécurité n'interviennent pour mettre un terme à cette rixe qui a failli faire des victimes des deux côtés surtout lorsqu'on sait que des armes blanches et des haches étaient utilisées. C'est pour cette raison que le personnel a observé une journée de protestation pour exiger la sécurité afin de pouvoir assurer sa tâche convenablement et dans de bonnes conditions. Par ailleurs, il est à noter que le mois de Ramadhan est connu pour être une période où les bagarres se multiplient pour des motifs parfois futiles, notamment avant la rupture du jeûne et, souvent, ces bagarres sont sanglantes.

T. O.

PÉRIODE ALLANT DU 2 AU 6 AOÛT

1.233 ha ravagés par des feux de forêt

1.233 hectares de forêt ont été ravagés par des incendies enregistrés du 2 au 6 août à travers le pays, indique la direction générale de la Protection civile. Le chargé de la communication à la Protection civile, le commandant Farouk Achour, a précisé à l'APS que 136 incendies enregistrés à travers différentes wilayas du pays ont détruit 1.233 ha de forêts. Le commandant Achour a appelé les citoyens à "la vigilance et à la prudence", soulignant que

"la négligence et le manque de vigilance sont à l'origine de nombreux incendies". Pas moins de 7.880 ha ont été détruits par plus de 679 incendies enregistrés à travers différentes régions du pays du 1er juin au 6 août, selon la direction générale de la Protection civile. Le commandant Achour a, en outre, précisé que la wilaya de Sidi Belabbès est la plus touchée avec 1.765 ha, suivie de Bouira avec 680 ha et Tizi-Ouzou avec 533 ha.

USA

Une mosquée incendiée dans le Kansas

Une mosquée a été incendiée par une personne non identifiée dans la nuit de dimanche à lundi dans le Kansas (centre des Etats-Unis), ont annoncé les autorités locales. La mosquée était vide au moment des faits et l'incendie n'a fait aucune victime. Les

pompiers et le shérif sont arrivés lundi à 3h40 (8h40 GMT) au Centre islamique de Joplin. "Le bâtiment était complètement détruit", a rapporté la porte-parole du bureau du shérif de Jasper County, Sharon Rhine. "Personne n'a été arrêté pour le moment."

Très Libre

RAMADHAN ET LES EMBOUTILLAGES TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'IMPASSE



sidou@lemidi-dz.com

OULED MOUSSA

Saisie de 18 comprimés de psychotropes

Le 3 août 2012, vers 12h, les forces de police de la Sûreté urbaine d'Ouled Moussa ont procédé à l'arrestation du nommé B. B., 24 ans, en possession de 18 comprimés psychotropes.

CONTREBANDE TEBESSA-TUNIS

600 litres de carburant récupérés

Le 3 du mois en cours vers 14h, lors d'une patrouille, les éléments de la Sûreté de daïra de Bir Mokadem ont intercepté une camionnette de marque Ford, conduite par le nommé G. M., 30 ans, à bord de laquelle, il a été récupéré trois barils contenant 600 litres de carburant destinés à la contrebande.

AÉROPORT DE BEJAIA

3.390 euros non déclarés par une passagère

Le 3 août 2012, les forces de police des frontières ont intercepté au niveau de l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa, la nommée M. K., 36 ans, passagère à bord d'un vol à destination de Paris-France, en possession de 3.390 Euros non déclarés. La somme d'argent a été saisie et la contrevenante présentée devant le parquet compétent.

TÉBESSA

Interpellation d'un individu en possession de 30 grammes de cannabis traité

Le 1^{er} août, vers 22h, les forces de police de la Sûreté de wilaya de Tébessa ont interpellé le nommé A. A., 30 ans, sans profession, en possession de 30 grammes de cannabis traité. Le mis en cause a été présenté devant le parquet compétent.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Une jeune personne mortellement poignardée

Le 3 août 2012, à 20h45, suite à un différend ayant opposé les frères D. F., 24 ans, et D. A., 25 ans aux nommés C. M., 23 ans, et M.M., 20 ans, ce dernier a été poignardé mortellement au niveau du thorax par le nommé D. F. L'auteur du crime a été interpellé et présenté devant le parquet compétent.

M'SILA

Deux fusils de chasse confisqués

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Benzouh ont interpellé deux personnes à bord d'une camionnette de marque Nissan en possession de 2 fusils de chasse avec 14 cartouches. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Benzouh.

L.H.